42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 38 17 SEPTEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	23 fr.
	Édition partielle	17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Le cancer, 593. — II. Euthanasie, 596. — III. Maine de Biran, 599 ; Paliard, Leuba, *Archives de Philosophie,* 600 ; Aug. Valensin, Descartes et la morale, Milarépa, 602. — IV. S. François d'Assise ; S. Thomas d'Aquin, 603. — V. Chronologie, 603 ; Lyon, 604.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Michel Riquet, J. Massabuau, Memini, 605 ; P. Charles, Léon Thévenin, 606 ; René Gillouin, 607 ; L. Cristiani, Imbert de St-Amand, P. Fallon, 608.

PRÉDICATION

Les Dominicales d'un petit Doyen. — LII. *Solennité du T. S. Rosaire :* Le chapelet, 513. — LIII. *18e Dimanche après la Pentecôte :* Le combat contre les défauts naturels, 514.

Instructions sur la Sainte Eucharistie. — XVII. Les miracles mystiques, 515.

La Collecte et l'Epitre du Dimanche. — XLV. 18e Dimanche après la Pentecôte, 519. — XLVI. 19e Dimanche, 521.

Les Saints de la vieille France. — XXIII. S. Germain de Paris, 523. — XXIV. S. Prétextat, évêque de Rouen, 526.

En vente à nos Bureaux

la QUATRIÈME ÉDITION de la ***Petite Histoire de ma Religion*** de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament,* le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise,* avec près de 100 gravures expliquées. Vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée ; franco 1 f. 50.

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 12 fr. 50.

3 kilos	(30 ex.) :	en gare 33.90 ;	à domicile 34.50
5 »	(52 ex.) :	» 57.50 ;	» 58.10
10 »	(105 ex.) :	» 114.80 ;	» 115.40

B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste, plus 0.25 par exemplaire.

Il nous reste encore quelques centaines d'exemplaires de la *troisième édition* en *deux* volumes. A ceux qui les préféreraient, nous continuerons (jusqu'à épuisement) de les fournir aux conditions suivantes, pour la France :

3 kilos	(26 ex.) :	en gare 29.70 ;	à domicile 30.30
5 »	(47 ex.) :	» 52.25 ;	» 52.85
10 »	(98 ex.) :	107.45 ;	» 108.05

Bien spécifier si l'on désire la *troisième* édition. Sauf demande formelle, nous enverrons la *quatrième,* en un seul volume.

POUR LE MOIS DU ROSAIRE

La Reine du Paradis (123 discours sur la Sainte Vierge), par M. le chanoine Rolland. — 9e édition. — 2 forts vol. in-12 de XIX-588 et 711 pages. — Prix *franco :* 10 fr., Etranger 13 fr.

Réflexions pour la récitation du Saint Rosaire. Brochure in-32 de 68 p., *franco* 0 fr. 30 (Remises par nombre : 7 pour 6, 15 pour 12, 35 pour 25, 90 pour 50).

POUR LE MOIS DES MORTS

En vente le dernier volume de M. le chanoine CH. ROLLAND, l'auteur si goûté du *Paradis sur terre* (épuisé) et de *La Reine du Paradis.* Intitulé **LE VESTIBULE DU PARADIS,** il renferme *cinquante-six discours* (partagés en sept séries de huit, pour autant d'Octaves des Morts) où le Purgatoire est étudié au point de vue dogmatique, liturgique et moral, et qui peuvent servir, aussi bien que de thèmes d'instructions, de lectures pieuses et de sujets de méditations pour le Mois des Morts. Voir la table des matières à la p. 192 des couvertures jaunes de 1922.

C'est un vol. in-16 de XIV-426 p. Nous le vendons, *net,* 4 f. pris à nos bureaux ; franco 4 f. 60 pour la France, 5 f. 30 pour l'Etranger.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* voudrait-il m'indiquer les volumes où je pourrais étudier « Le mouvement de l'*Avenir* » ?

R. — *Ami* 1894, p. 513-20, et 641-48 ; 1900, p. 536 ; — Fesch, *Lacordaire journaliste*, in-12, Paris, Beauchesne (1897) ; — Lecanuet, *Montalembert*, t. I, Paris, de Gigord ; — Thureau-Dangin, *Hist. de la Monarchie de Juillet*, t. I, Paris. Plon ; — Mourret, *Le mouvement catholique en France de 1830 à 1850*, in-12, Paris, Bloud et Gay (1917).

Q. — Devant faire une conférence sur « la *joie :* nature, sources et avantages, » auriez-vous la bonté de me dire quels ouvrages je pourrais consulter ?

R. — Voir ce que nous avons dit du livre du P. Facchinetti, Paris, Lethielleux, *Ami* 1924, p. 146 ; — puis, *Vers la joie*, de Mgr Keppler, 5 f., Lethielleux ; — à la libr. St-François, Paris (à Couvain, pour la Belgique), le *Traité de la joie spirituelle*, du P. Ambroise de Lombez, capucin, et la *Vie du B. Crispin, ou le Saint joyeux ;* — V. Hostachy, *Joie et Sainteté*, 2 vol. in-12 à 7 f. l'un, Lille et Bruges, Desclée ; — et divers opuscules indiqués de temps en temps ici.

Q. — Je dois traiter la question suivante : « *La spiritualité du Curé d'Ars.* » Pourriez-vous m'indiquer un ouvrage

R. — Voir ce que nous avons dit, au fur et à mesure de leur apparition, des divers volumes de Mgr Convert, *A l'école du S. Curé d'Ars*, 3 f. ; — *Catéchismes du S. Curé d'Ars*, 3 f. ; — *Méditations eucharistiques* d'après le Saint, 3 f. ; — *Méditations sur la Ste Vierge*, d'après le Saint, 3 f. ; — *Le S. Curé d'Ars et le sacrement de Pénitence*, 3 f. ; — *Le S. Curé d'Ars et les Dons du St-Esprit*, 7 f., Lyon, Vitte.

Q. — Je voudrais faire quelques conférences devant un auditoire cultivé sur l'histoire du Concile de Trente. Pouvez-vous m'indiquer quelques ouvrages sérieux sur la question ?

R. — Voir l'*Histoire du Concile* de Pallavicini, dans la Collection Migne, 3 vol. in-4o, Paris, Garnier ; — les *Acta* publiés par Theiner, et la nouvelle édition des *Actes* commencée chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau ; — Pastor, *Geschichte der Päpste* (les vol. où il traite du Concile ne sont malheureusement pas traduits en français) ; — divers travaux de détail étudiés ici ou objet d'études parues ici, sur Charles-Quint et Ferdinand Ier, sur Catherine de Médicis, sur Clément VII, Paul III, etc.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer un livre traitant de la franc-maçonnerie : origine, organisation, moyens de recrutement et d'action ?

R. — Dom Paul Benoît, *La franc-maçonnerie*, 2 vol. in-8, 15 f., Paris, Beauchesne ; — aux Editions *Spes*, Michel, *La dictature de la f.-m. sur la France*, in-8, 4 f. 50, et H. du Passage, *Le secret des Loges*, in-8, 2 f. 75.

Q. — L'*Ami* a bien voulu répondre, le 27 août, p. 202, à ma demande de renseignements sur la statistique des populations catholiques. Voudrait-il bien me préciser à quelle époque il a dressé le tableau que je désire ? Voudrait-il aussi me dire si le *Kirchliches Handbuch* de Krose-Sauren est traduit en français ; s'il est édité en Suisse ou à Fribourg-en-Brisgau ?

R. — Voir *Ami* 1903, p. 983-9, statistique générale pour tout l'univers, d'après un travail du P. Krose. Depuis, nous avons tâché à tenir nos lecteurs au courant, au fur et à mesure des travaux nouveaux : données que vous avez pu trouver en général dans nos Causeries sur les Revues. — L'ouvrage du P. Krose est un volume de premier mérite, et nous en parlerons prochainement (édité à Fribourg en-Brisgau, Herder). Ses *Handbücher* ne sont pas traduits en français.

Page 190 : Pour ustensiles à plisser les surplis et autre linge d'église, s'adresser à M. A. Commaille, fabricant, 44, rue Montesquieu, à Angers (Maine-et-Loire).

— P. 210 : Il existe à la Mission Polonaise une série de brochures composées en vue de permettre aux Polonais de se confesser et de s'instruire des vérités de la religion dans les milieux français. Il se peut que le *Catéchisme* dont il s'agit soit dans la collection. — Ecrire à M. Symbor, Lazariste, Directeur de la Mission Polonaise Catholique en France, 263 bis, rue St-Honoré, Paris 1er.

Sainte Madeleine-Sophie Barat. *Sa vie d'oraison, ses enseignements*, d'après des documents inédits, par A. Brou, S. J. — In-16 de 301 p., 12 f. — Paris, Beauchesne.

La nouvelle Sainte est, en hagiographie, une privilégiée de la Providence. Elle a vu sa vie écrite par Mgr Baunard ; elle a été le sujet ensuite d'une des meilleures monographies de la Collection *Les Saints ;* et voici maintenant le P. Brou qui lui consacre un pur chef-d'œuvre, qui n'est pas une *Vie* proprement dite (voir le sous-titre) et qui laisse pourtant une image très complète de la Sainte, puisque chez les Saints toute oraison tend à l'action et toute action est oraison continuée. — Deux parties : 1° *le Modèle :* la vie d'action, la contemplation, les vertus héroïques, Jésus dans ses mystères, les dons miraculeux, la consommation ; 2° *les Enseignements :* la primauté de l'oraison, le recueillement, la pureté de conscience, le détachement, vaillance et prudence, les méthodes, où le grand Maître doit toujours rester l'Esprit-Saint, les états mystiques, où le P. Brou met très fortement (mais avec une force sagement mesurée) l'accent sur la prudence, rappelant que le premier et le dernier mot de la vie spirituelle, celui qui contient tout, supplée à tout, que rien ne supplée, c'est la parole de Jésus : « *Qui veut marcher à ma suite, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive.* »

Patrick Mac Ginley and Co, par le P. Garrold, S. J., adapté de l'anglais par L. de Geuser. — In-16 de xv-183 p., 5 f. — Paris, Beauchesne.

Scènes de la vie de collège en Angleterre. On y verra que le travail est en honneur dans les collèges anglais, en dépit de la légende accréditée chez nous, ce qui n'empêche que, la nature humaine faisant des siennes en Angleterre aussi, un système de sanctions est nécessaire : sanctions entre lesquelles les jeunes Anglais préfèrent les corporelles, le fouet pour les fautes graves : *Pueri ut naves a tergo reguntur*. Ils trouvent cette manière d'expier plus virile et plus expéditive que de « sécher » des heures entières sur des « lignes » alors qu'un radieux soleil de congé donne aux autres les joies d'un football, d'un tennis ou d'un bain.

Saint-Sébastien hors les murs. La basilique ; le souvenir apostolique ; le cimetière *ad catacumbas*, par M. H. Chéramy, P. S. S., professeur d'archéologie sacrée. — Un vol. in-8o de 88 pages ; abondante illustration documentaire ; franco 4 f. 45. — Paris, Bonne Presse.

La basilique de Saint-Sébastien a connu les heures glorieuses et les jours néfastes de l'histoire de Rome, depuis la fin de l'Empire jusqu'à notre époque. De 1915 à 1925, des fouilles méthodiquement conduites ont fait découvrir sous le sol de la basilique les vestiges d'un passé contemporain des premières générations chrétiennes. On lira, dans l'étude si informée et si judicieuse de M. Chéramy, les intéressants résultats de ces fouilles. Nous la recommandons spécialement à tous les pèlerins de Rome.

42e ANNEE (5e série) N° 38 17 SEPTEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Le cancer. — II. Euthanasie. — III. Maine de Biran ; Paliard ; Leuba ; *Archives de Philosophie* ; Aug. Valensin ; Descartes et la morale ; Milarépa. — IV. S. François d'Assise ; S. Thomas d'Aquin. — V. Chronologie ; Lyon.

I. — Le Dr Jean-Louis Faure, professeur à la Faculté de Médecine de Paris et membre de l'Académie de Médecine *(Ami* 1925, p. 59-62), est, d'entre les maîtres de la chirurgie moderne, un de ceux qui ont mené avec le plus de vigueur et de succès la lutte contre le cancer. Voir, sur ce sujet, le travail qu'il a donné à la *Revue de Paris,* 1er oct. 1924. C'est une question qui est à l'ordre du jour, une de celles qui préoccupent le plus l'opinion publique. Elle la préoccupe même trop, en ce sens qu'on exagère les ravages du fléau. Ceux-ci sont énormes certainement, et il n'est aucun de nous qui ne connaisse autour de lui, parmi ses amis ou ses proches, quelque victime du monstre. Le cancer fait mourir la vingtième partie de l'humanité. Rien qu'en France, 40.000 personnes y succombent annuellement. Après la tuberculose, c'est lui qui pratique dans la forêt humaine les coupes les plus sombres, avec cette différence encore, que c'est en général sans trop de souffrance et d'angoisses que la tuberculose conduit à la mort ses victimes, tandis que le cancer les y traîne au prix des pires tortures.

Mais ce n'est pas une raison pour exagérer encore l'étendue de ses ravages. C'est un on-dit très général aujourd'hui, que le cancer devient de jour en jour plus fréquent. Ce n'est pas prouvé. Ce qui est vrai, c'est que l'on voit beaucoup plus de cancers qu'autrefois. Mais ce n'est pas du tout parce qu'il y en a davantage. C'est tout simplement parce qu'on les reconnaît mieux, parce qu'on les dépiste, qu'on les soigne et qu'on les opère. Aujourd'hui nous avons des statistiques bien faites ; autrefois il n'y en avait pas. Aujourd'hui les médecins connaissent mieux les signes du mal, et partout, au fond des campagnes comme dans les villes, diagnostiquent des cancers qui autrefois passaient sans être reconnus. Il y a cinquante ans, on ne reconnaissait guère que les cancers externes, faciles à constater par les examens les plus simples. Tous les cancers internes, ou presque tous, étaient méconnus. Aujourd'hui, on dispose de moyens d'exploration très perfectionnés ; on ne diagnostique pas tous les cancers, il y a toujours des cas qui restent obscurs, mais on discerne assez de symptômes pour intervenir, et cette intervention, qui permet souvent de guérir le cancer, permet en tous cas de le reconnaître.

On va répétant aussi qu'il est contagieux, qu'il est héréditaire. Son hérédité n'est pas prouvée du tout, et sa contagion encore moins : on en est encore, parmi des millions de cas, à chercher une observation de contagion certaine ou même probable : — « Pratiquement il faut le considérer comme n'étant ni contagieux ni héréditaire. »

On dit encore qu'il est incurable. Ce n'est pas vrai. On le guérit, et plus souvent que la tuberculose. On le guérit, et pour toujours, sans risque de rechute. Et les cas de guérison deviennent de plus en plus fréquents, si bien que « nous avons aujourd'hui le droit d'espérer qu'un jour viendra, pas très lointain peut-être, où les ravages du cancer ne feront plus trembler personne et où, dans les pays bien organisés pour le combattre, il ne tuera peut-être plus qu'un centième de ceux qui meurent. »

Le Dr Faure voudrait voir inscrire partout, et en grandes lettres, cette vérité première : « LE CANCER EST CURABLE. IL L'EST MÊME PRESQUE TOUJOURS LORSQU'IL EST OPÉRÉ A TEMPS. » Mais ici l'on se heurte à un préjugé tenace, aussi tenace qu'il est répandu, et qui est bien le premier ennemi à combattre, avant même le cancer. Si l'on n'a pas foi à la guérison, à quoi bon lutter ? La lutte ne serait que l'organisation de la défaite ! Et on ne lutte pas, en effet ; on abandonne le malade à lui-même, le mal progresse sans arrêt, et on laisse passer pour toujours l'heure possible du salut.

Ce préjugé de l'incurabilité du cancer s'est incrusté jusque dans le monde médical, dans le monde même des chirurgiens. Il y a de par le monde des milliers et des milliers de cancéreux guéris par des opérations, et guéris depuis des années ; et vous trouvez des gens pour imaginer que, si on les dit guéris, c'est qu'ils n'avaient pas de cancer ! [1] Etat d'esprit qui ne peut s'expliquer

[1] C'est absolument le même argument que l'exégèse rationaliste oppose aux miracles. La guérison du cancer est impossible ; donc, si vous me présentez un cancéreux guéri, c'est qu'il n'avait pas de cancer. Le miracle est impossible ; donc, si vous me présentez un miraculé, un mort ressuscité, un aveugle qui voit, un sourd qui entend, c'est que ce mort n'était pas vraiment mort, et que cet aveugle ou ce sourd ou ce paralytique ou ce tuberculeux n'avaient que des apparences de cécité, de surdité, de paralysie, de tuberculose.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* voudrait-il m'indiquer les volumes où je pourrais étudier « Le mouvement de l'*Avenir* » ?

R. — *Ami* 1894, p. 513-20, et 641-48 ; 1900, p. 536 ; — Fesch, *Lacordaire journaliste,* in-12, Paris, Beauchesne (1897) ; — Lecanuet, *Montalembert,* t. I, Paris, de Gigord ; — Thureau-Dangin, *Hist. de la Monarchie de Juillet,* t. I, Paris. Plon ; — Mourret, *Le mouvement catholique en France de 1830 à 1850,* in-12, Paris, Bloud et Gay (1917).

Q. — Devant faire une conférence sur « la *joie :* nature, sources et avantages, » auriez-vous la bonté de me dire quels ouvrages je pourrais consulter ?

R. — Voir ce que nous avons dit du livre du P. Facchinetti, Paris, Lethielleux, *Ami* 1924, p. 146 ; — puis, *Vers la joie,* de Mgr Keppler, 5 f., Lethielleux ; — à la libr. St-François, Paris (à Couvain, pour la Belgique), le *Traité de la joie spirituelle,* du P. Ambroise de Lombez, capucin, et la *Vie du B. Crispin, ou le Saint joyeux ;* — V. Hostachy, *Joie et Sainteté,* 2 vol. in-12 à 7 f. l'un, Lille et Bruges, Desclée ; — et divers opuscules indiqués de temps en temps ici.

Q. — Je dois traiter la question suivante : « *La spiritualité du Curé d'Ars.* » Pourriez-vous m'indiquer un ouvrage

R. — Voir ce que nous avons dit, au fur et à mesure de leur apparition, des divers volumes de Mgr Convert, *A l'école du S. Curé d'Ars,* 3 f. ; — *Catéchismes du S. Curé d'Ars,* 3 f. ; — *Méditations eucharistiques* d'après le Saint, 3 f. ; — *Méditations sur la Ste Vierge,* d'après le Saint, 3 f. ; — *Le S. Curé d'Ars et le sacrement de Pénitence,* 3 f. ; — *Le S. Curé d'Ars et les Dons du St-Esprit,* 7 f., Lyon, Vitte.

Q. — Je voudrais faire quelques conférences devant un auditoire cultivé sur l'histoire du Concile de Trente. Pouvez-vous m'indiquer quelques ouvrages sérieux sur la question ?

R. — Voir l'*Histoire du Concile* de Pallavicini, dans la Collection Migne, 3 vol. in-4°, Paris, Garnier ; — les *Acta* publiés par Theiner, et la nouvelle édition des *Actes* commencée chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau ; — Pastor, *Geschichte der Päpste* (les vol. où il traite du Concile ne sont malheureusement pas traduits en français) ; — divers travaux de détail étudiés ici ou objet d'études parues ici, sur Charles-Quint et Ferdinand Ier, sur Catherine de Médicis, sur Clément VII, Paul III, etc.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer un livre traitant de la franc-maçonnerie : origine, organisation, moyens de recrutement et d'action ?

R. — Dom Paul Benoît, *La franc-maçonnerie,* 2 vol. in-8, 15 f., Paris, Beauchesne ; — aux Editions *Spes,* Michel, *La dictature de la f.-m. sur la France,* in-8, 4 f. 50, et H. du Passage, *Le secret des Loges,* in-8, 2 f. 75.

Q. — L'*Ami* a bien voulu répondre, le 27 août, p. 202, à ma demande de renseignements sur la statistique des populations catholiques. Voudrait-il bien me préciser à quelle époque il a dressé le tableau que je désire ? Voudrait-il aussi me dire si le *Kirchliches Handbuch* de Krose-Sauren est traduit en français ; s'il est édité en Suisse ou à Fribourg-en-Brisgau ?

R. — Voir *Ami* 1903, p. 983-9, statistique générale pour tout l'univers, d'après un travail du P. Krose. Depuis, nous avons tâché à tenir nos lecteurs au courant, au fur et à mesure des travaux nouveaux : données que vous avez pu trouver en général dans nos Causeries sur les Revues. — L'ouvrage du P. Krose est un volume de premier mérite, et nous en parlerons prochainement (édité à Fribourg en-Brisgau, Herder). Ses *Handbücher* ne sont pas traduits en français.

Page 190 : Pour ustensiles à plisser les surplis et autre linge d'église, s'adresser à M. A. Commaille, fabricant, 44, rue Montesquieu, à Angers (Maine-et-Loire).

— P. 210 : Il existe à la Mission Polonaise une série de brochures composées en vue de permettre aux Polonais de se confesser et de s'instruire des vérités de la religion dans les milieux français. Il se peut que le *Catéchisme* dont il s'agit soit dans la collection. — Ecrire à M. Symbor, Lazariste, Directeur de la Mission Polonaise Catholique en France, 263 bis, rue St-Honoré, Paris 1er.

Sainte Madeleine-Sophie Barat. *Sa vie d'oraison, ses enseignements,* d'après des documents inédits, par A. Brou, S. J. — In-16 de 301 p., 12 f. — Paris, Beauchesne.

La nouvelle Sainte est, en hagiographie, une privilégiée de la Providence. Elle a vu sa vie écrite par Mgr Baunard ; elle a été le sujet ensuite d'une des meilleures monographies de la Collection *Les Saints ;* et voici maintenant le P. Brou qui lui consacre un pur chef-d'œuvre, qui n'est pas une *Vie* proprement dite (voir le sous-titre) et qui laisse pourtant une image très complète de la Sainte, puisque chez les Saints toute oraison tend à l'action et toute action est oraison continuée. — Deux parties : 1° *le Modèle :* la vie d'action, la contemplation, les vertus héroïques, Jésus dans ses mystères, les dons miraculeux, la consommation ; 2° *les Enseignements :* la primauté de l'oraison, le recueillement, la pureté de conscience, le détachement, vaillance et prudence, les méthodes, où le grand Maître doit toujours rester l'Esprit-Saint, les états mystiques, où le P. Brou met très fortement (mais avec une force sagement mesurée) l'accent sur la prudence, rappelant que le premier et le dernier mot de la vie spirituelle, celui qui contient tout, supplée à tout, que rien ne supplée, c'est la parole de Jésus : « *Qui veut marcher à ma suite, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive.* »

Patrick Mac Ginley and Co, par le P. Garrold, S. J., adapté de l'anglais par L. de Geuser. — In-16 de xv-183 p., 5 f. — Paris, Beauchesne.

Scènes de la vie de collège en Angleterre. On y verra que le travail est en honneur dans les collèges anglais, en dépit de la légende accréditée chez nous, ce qui n'empêche que, la nature humaine faisant des siennes en Angleterre aussi, un système de sanctions est nécessaire : sanctions entre lesquelles les jeunes Anglais préfèrent les corporelles, le fouet pour les fautes graves : *Pueri ut naves a tergo reguntur.* Ils trouvent cette manière d'expier plus virile et plus expéditive que de « sécher » des heures entières sur des « lignes » alors qu'un radieux soleil de congé donne aux autres les joies d'un football, d'un tennis ou d'un bain.

Saint-Sébastien hors les murs. La basilique ; le souvenir apostolique ; le cimetière *ad catacumbas,* par M. H. Chéramy, P. S. S., professeur d'archéologie sacrée. — Un vol. in-8° de 88 pages ; abondante illustration documentaire ; franco 4 f. 45. — Paris, Bonne Presse.

La basilique de Saint-Sébastien a connu les heures glorieuses et les jours néfastes de l'histoire de Rome, depuis la fin de l'Empire jusqu'à notre époque. De 1915 à 1925, des fouilles méthodiquement conduites ont fait découvrir sous le sol de la basilique les vestiges d'un passé contemporain des premières générations chrétiennes. On lira, dans l'étude si informée et si judicieuse de M. Chéramy, les intéressants résultats de ces fouilles. Nous la recommandons spécialement à tous les pèlerins de Rome.

42e ANNÉE (5e SÉRIE) — N° 38 — 17 SEPTEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Le cancer. — II. Euthanasie. — III. Maine de Biran; Paliard; Leuba; *Archives de Philosophie;* Aug. Valensin; Descartes et la morale; Milarépa. — IV. S. François d'Assise; S. Thomas d'Aquin. — V. Chronologie; Lyon.

I. — Le Dr Jean-Louis Faure, professeur à la Faculté de Médecine de Paris et membre de l'Académie de Médecine (*Ami* 1925, p. 59-62), est, d'entre les maîtres de la chirurgie moderne, un de ceux qui ont mené avec le plus de vigueur et de succès la lutte contre le cancer. Voir, sur ce sujet, le travail qu'il a donné à la *Revue de Paris,* 1er oct. 1924. C'est une question qui est à l'ordre du jour, une de celles qui préoccupent le plus l'opinion publique. Elle la préoccupe même trop, en ce sens qu'on exagère les ravages du fléau. Ceux-ci sont énormes certainement, et il n'est aucun de nous qui ne connaisse autour de lui, parmi ses amis ou ses proches, quelque victime du monstre. Le cancer fait mourir la vingtième partie de l'humanité. Rien qu'en France, 40.000 personnes y succombent annuellement. Après la tuberculose, c'est lui qui pratique dans la forêt humaine les coupes les plus sombres, avec cette différence encore, que c'est en général sans trop de souffrance et d'angoisses que la tuberculose conduit à la mort ses victimes, tandis que le cancer les y traîne au prix des pires tortures.

Mais ce n'est pas une raison pour exagérer encore l'étendue de ses ravages. C'est un on-dit très général aujourd'hui, que le cancer devient de jour en jour plus fréquent. Ce n'est pas prouvé. Ce qui est vrai, c'est que l'on voit beaucoup plus de cancers qu'autrefois. Mais ce n'est pas du tout parce qu'il y en a davantage. C'est tout simplement parce qu'on les reconnaît mieux, parce qu'on les dépiste, qu'on les soigne et qu'on les opère. Aujourd'hui nous avons des statistiques bien faites; autrefois il n'y en avait pas. Aujourd'hui les médecins connaissent mieux les signes du mal, et partout, au fond des campagnes comme dans les villes, diagnostiquent des cancers qui autrefois passaient sans être reconnus. Il y a cinquante ans, on ne reconnaissait guère que les cancers externes, faciles à constater par les examens les plus simples. Tous les cancers internes, ou presque tous, étaient méconnus. Aujourd'hui, on dispose de moyens d'exploration très perfectionnés; on ne diagnostique pas tous les cancers, il y a toujours des cas qui restent obscurs, mais on discerne assez de symptômes pour intervenir, et cette intervention, qui permet souvent de guérir le cancer, permet en tous cas de le reconnaître.

On va répétant aussi qu'il est contagieux, qu'il est héréditaire. Son hérédité n'est pas prouvée du tout, et sa contagion encore moins : on en est encore, parmi des millions de cas, à chercher une observation de contagion certaine ou même probable : — « Pratiquement il faut le considérer comme n'étant ni contagieux ni héréditaire. »

On dit encore qu'il est incurable. Ce n'est pas vrai. On le guérit, et plus souvent que la tuberculose. On le guérit, et pour toujours, sans risque de rechute. Et les cas de guérison deviennent de plus en plus fréquents, si bien que « nous avons aujourd'hui le droit d'espérer qu'un jour viendra, pas très lointain peut-être, où les ravages du cancer ne feront plus trembler personne et où, dans les pays bien organisés pour le combattre, il ne tuera peut-être plus qu'un centième de ceux qui meurent. »

Le Dr Faure voudrait voir inscrire partout, et en grandes lettres, cette vérité première : « LE CANCER EST CURABLE. IL L'EST MÊME PRESQUE TOUJOURS LORSQU'IL EST OPÉRÉ A TEMPS. » Mais ici l'on se heurte à un préjugé tenace, aussi tenace qu'il est répandu, et qui est bien le premier ennemi à combattre, avant même le cancer. Si l'on n'a pas foi à la guérison, à quoi bon lutter? La lutte ne serait que l'organisation de la défaite! Et on ne lutte pas, en effet; on abandonne le malade à lui-même, le mal progresse sans arrêt, et on laisse passer pour toujours l'heure possible du salut.

Ce préjugé de l'incurabilité du cancer s'est incrusté jusque dans le monde médical, dans le monde même des chirurgiens. Il y a de par le monde des milliers et des milliers de cancéreux guéris par des opérations, et guéris depuis des années; et vous trouvez des gens pour imaginer que, si on les dit guéris, c'est qu'ils n'avaient pas de cancer! [1] Etat d'esprit qui ne peut s'expliquer

[1] C'est absolument le même argument que l'exégèse rationaliste oppose aux miracles. La guérison du cancer est impossible; donc, si vous me présentez un cancéreux guéri, c'est qu'il n'avait pas de cancer. Le miracle est impossible; donc, si vous me présentez un miraculé, un mort ressuscité, un aveugle qui voit, un sourd qui entend, c'est que ce mort n'était pas vraiment mort, et que cet aveugle ou ce sourd ou ce paralytique ou ce tuberculeux n'avaient que des apparences de cécité, de surdité, de paralysie, de tuberculose.

que par une survivance de l'esprit d'autrefois, de cet esprit contemporain des désastres chirurgicaux qui ont précédé la révolution pastorienne et l'ère merveilleuse de la chirurgie moderne. Voir là-dessus article cité plus haut, *Ami*, p. 60-1. Avant Pasteur, oui, on faisait de mauvaises opérations, ou des opérations insuffisantes et qui, lorsque les malades y survivaient, ne suffisaient pas, la plupart du temps, à les mettre à l'abri d'un retour offensif du mal. Alors, c'était la guérison qui était l'exception, et la récidive la règle.

Seulement, le cancer veut être pris à temps, à son début, comme la tuberculose, comme la plupart des maladies, y compris les maladies morales. *Le cancer est à son début une affection locale,* qui peut être guérie par une opération locale. Il commence à se manifester en un point déterminé de l'organisme, où siègent certaines cellules dites épithéliales qui recouvrent les muqueuses des voies digestives, génito-urinaires, aériennes, etc., ainsi que la peau, et les canaux, les canalicules et les culs de sac originels des glandes qui s'ouvrent un peu partout sur cette peau et sur ces muqueuses. Le cancer naît donc, par un processus encore incertain — irritation mécanique ou parasitaire [1], suractivité anarchique des cellules épithéliales, — sous la forme d'une tumeur extrêmement petite, qu'il est *très rare* d'observer à son début [2].

Voilà bien un des grands dangers du cancer : c'est que les débuts en sont imperceptibles. Il se dissimule en des cheminements lents, insidieux, sournois, très difficile à diagnostiquer ; et, même si le médecin formule un diagnostic, le malade refuse d'y croire et ne se laisse pas soigner. C'est là un caractère commun à nombre d'autres maladies. Les plus terribles sont les plus traîtresses, celles que l'on peut contracter sans le savoir et dont l'évolution est d'une affreuse lenteur, comme il arrive pour la tuberculose (sauf dans les cas où elle se révèle tout de suite par un accident brutal tel qu'hémoptysie ou poussée infectieuse aiguë à forme typhoïde). On dit, par exemple, qu'à cette effrayante maladie du sommeil il faut, pour se manifester, non pas seulement de longs mois, mais des années, cinq ans quelquefois, même sept : il y a longtemps que l'on a quitté un foyer d'infection, on ne pense plus à la maladie, et la voilà qui brusquement, après des années, éclate : l'homme qui a traîné le mal avec lui si longtemps sans s'en douter, est un homme condamné... Comme tout cela se prête aisément à des transpositions morales, à des applications aux maladies de l'âme ! Comme nos tuberculoses morales, nos cancers moraux sont difficiles à diagnostiquer et à traiter quand les racines en ont germé lentement, sourdement, dans les profondeurs de l'âme ! Une tentation brutale révolte ; une petite passionnette dont on ne perçoit pas le venin ou dont on ne veut pas croire qu'elle puisse devenir vénéneuse, entraîne, de fil en aiguille, de complaisance en complaisance, jusqu'au bout, et quand les yeux s'ouvrent au bord de l'abîme, la volonté, débilitée par une longue série de lâchetés, ne trouve plus le ressort moral pour s'arrêter, pas même pour implorer le secours divin. Les séducteurs le savent bien, et mènent leur offensive en conséquence ; et les romanciers le savent bien aussi.

Puis, cette tumeur initiale du cancer, imperceptible au début, grossit, acquiert le volume d'une tête d'épingle, d'un petit pois, d'une noisette. Parfois aussi, au lieu de tumeur, c'est sous forme d'ulcération que naît le cancer, au niveau d'une muqueuse, ulcération également très petite, mais qui ne tarde pas à s'étendre en surface en s'infiltrant dans l'épaisseur des tuniques de la muqueuse.

Mais, tumeur ou ulcération, pendant cette période du début, *le cancer est encore absolument localisé*. Pas pour longtemps, malheureusement. Bientôt il pousse de tous côtés de petits prolongements constitués par des boyaux de cellules aberrantes, cellules cancéreuses qui emportent avec elles leurs propriétés malignes, boyaux qui forment comme autant de racines ou plutôt de rameaux qui hérissent irrégulièrement sa surface, laquelle devient moins nette et de limites difficiles à préciser. Toutefois, dans ce premier stade d'extension, le cancer ne va pas encore bien loin, et une extirpation un peu large, s'étendant par exemple à

[1] Sur cette question de savoir si le cancer est une maladie parasitaire, on a commencé, il y a quelques années, en Amérique et en Allemagne, des expériences fort intéressantes, mais dont on ne peut dire encore que les résultats soient décisifs. En voir un aperçu dans la *Revue des Sciences* d'H. de Varigny, *Journal des Débats* du 21 mai 1925. — Puis, cet été même, on a mené grand bruit des découvertes qu'auraient faites deux savants anglais, MM. Barnard et Gye. L'un aurait pu voir et photographier le microbe du cancer ; l'autre aurait éclairci le mécanisme, d'ailleurs un peu compliqué, par lequel l'homme contracte les tumeurs malignes. Mais M. Gye lui-même qualifie son article de note préliminaire ; et les journaux ont beaucoup trop élevé la voix. Il faut mettre une sourdine à nos enthousiasmes et à nos espérances. Il n'y a, jusqu'aujourd'hui, rien de bien neuf dans les soi-disant découvertes : ce qui ne défend pas d'espérer que les deux Anglais pourront plus tard, en poursuivant leurs travaux, nous apporter quelque chose de plus décisif. — Voir Varigny, d'abord optimiste (*Débats* du 19 juillet et du 6 août), puis le Dr H. Bouquet, plus réfrigérant (*Temps* du 26 juillet).

Quant au caractère absolument désordonné, anarchique, de l'activité des cellules cancéreuses, il y a longtemps qu'il a été mis en lumière. Nos soixante trillions de cellules travaillent, à l'état normal, dans une harmonie parfaite, chacune à la place que la Providence lui a assignée : aucune désobéissance aux grandes *lois de la coordination,* qui régissent la construction de chaque organe ou tissu puis en assurent l'incomparable fonctionnement... Puis, voici qu'en un point de l'organisme, la coordination disparaît et fait place à l'anarchie. Alors, le cancer naît, tumeur formée, disait Le Dantec, de cellules qui se mettent à multiplier pour leur compte personnel, sans souci du bien général, sans respect du droit des autres travailleuses : révolte de quelques folles, ivres de vivre leur vie ; égoïsme de quelques communistes qui non seulement ne contribuent plus au bien commun, mais qui menacent de ruiner la République :

« Devenues les parasites du milieu qu'elles exploitent, les voilà qui refoulent les tissus normaux, à travers lesquels elles s'insinuent, avec lesquels elles entrent en conflit, et qu'elles finissent par détruire. Si le chirurgien n'intervient pas à main armée, des foyers de révolte éclatent dans tout l'Etat. La tumeur envahit tout ; de locale au début, elle devient générale. Les troubles succèdent aux troubles... Le drame se termine par la destruction des bourreaux et de leurs victimes. » (Dr Helme, *Temps* du 16 août 1919).

Nouvelle illustration de cette vérité, que l'activité indisciplinée n'aboutit qu'à des ruines, dans le corps humain comme dans les corps sociaux.

[2] D'autant qu'à son début il est absolument sans douleur, à tel point que cette absence de douleur est parfois l'un des éléments les plus sûrs de son diagnostic. Ce n'est que lorsqu'il s'étend, s'ulcère et s'infecte, qu'il devient douloureux, parfois même d'une façon si cruelle qu'il représente dans l'esprit de tous le type de la maladie douloureuse.

1 ou 2 centimètres des limites apparentes du mal, suffit en général à en débarrasser complètement l'organisme et à donner une guérison radicale.

Bientôt la situation s'aggrave. Les cellules malades qui constituent la tumeur gagnent les espaces conjonctifs qui entourent tous les organes et dans lesquels prennent leur origine tout un système de vaisseaux qu'on nomme les vaisseaux lymphatiques. La fonction normale de ceux-ci est de conduire dans les ganglions lymphatiques et de là dans la circulation générale un liquide séreux, la lymphe, produit par l'exsudation de toutes les cellules vivantes et qui baigne ces espaces conjonctifs. Les cellules cancéreuses sont entraînées par cette lymphe dans les vaisseaux lymphatiques, et, de là, dans les ganglions où elles s'accumulent comme dans un relai qui semble assez difficile à traverser, — un relai qui arrêtera un certain temps la dissémination des cellules, mais qui en même temps deviendra un nouveau foyer cancéreux. Ces ganglions sont à une certaine distance de l'organe d'où le mal est parti, — quelquefois assez près, par exemple, de 2 à 10 centimètres pour les ganglions du col utérin, de 10 à 20 centimètres pour ceux du sein, et jusqu'à 1 mètre environ pour les ganglions du pli de l'aine qui reçoivent les lymphatiques de l'extrémité du pied.

Ainsi se constituent et prolifèrent, loin du foyer primitif, de nouveaux foyers cancéreux. Un pas de plus, et les cellules cancéreuses, traversant les ganglions lymphatiques où elles s'attardent toujours un certain temps, sont transportées au loin par de nouveaux vaisseaux lymphatiques qui, partant des ganglions, vont, en fin de compte, se réunir en un tronc commun, le canal thoracique, qui les verse dans la circulation générale par l'intermédiaire de la veine sous-clavière gauche où il se jette lui-même au niveau de la base du cou. Et voici maintenant les veines envahies. D'ailleurs, les cellules malades ont pu y pénétrer directement, au niveau du foyer malade lui-même, et entrer ainsi du premier coup dans le torrent circulatoire qui les transporte un peu partout, mais principalement dans le foie, les poumons, la colonne vertébrale et le cerveau lui-même. — Cette fois, que ce soit par la voie lymphatique ou par la voie veineuse, le cancer est généralisé.

Trois stades donc dans la curabilité du cancer : 1° si on l'opère tout à fait au début, tant qu'il est encore bien localisé, la guérison est relativement facile ; — 2° un peu plus tard, lorsque les ganglions correspondants sont envahis, l'opération devient beaucoup plus compliquée, et souvent beaucoup plus grave ; tout espoir n'est cependant pas perdu, et, après de bonnes extirpations ganglionnaires, on peut avoir des guérisons durables, mais qui commencent à se faire rares ; — 3° quand le cancer a dépassé les ganglions et s'est généralisé, la bataille est perdue et la chirurgie n'a plus rien à faire.

Le Dr Faure ne dissimule pas la difficulté de l'opération. Si tout chirurgien peut amputer un bras ou une cuisse, ceux au contraire qui sont capables de bien opérer un cancer, qu'il soit au sein, à l'estomac, à l'utérus ou à la langue, sont « la petite minorité. Ils l'étaient surtout autrefois, et il y a quelques années seulement. Mais l'expérience vient en travaillant ; les chirurgiens ont travaillé, et je suis convaincu qu'aujourd'hui, au moins en France, le nombre de chirurgiens capables de bien opérer les cancers est assez grand pour pouvoir suffire à la tâche. »

La chirurgie n'est pas tout. Le Dr Faure la met au premier plan, parce qu'elle est son terrain à lui, parce qu'il a vu, de ses yeux vu, « de très nombreuses guérisons dont beaucoup datent maintenant de vingt-cinq à trente ans. »

Une nouvelle médication cependant, autre que la chirurgicale, s'est révélée. Les rayons X, la radiothérapie profonde, le radium surtout, ont ouvert les âmes à des espérances merveilleuses. Espérances illimitées il y a une quinzaine d'années, mais aujourd'hui déjà gâtées par bien des désillusions : — « La confusion la plus absolue règne dans cette question, les résultats les plus contradictoires sont publiés de tous côtés, et il faut attendre quelques années pour voir la lumière se faire sur ce problème angoissant. »

Pour ce qui est du cancer en particulier, beaucoup de cancers superficiels, beaucoup de petits cancers de la peau, relativement bénins, ont été guéris radicalement par les rayons X ou par le radium, comme ils le sont d'ailleurs par les caustiques, l'électro-coagulation ou l'exérèse chirurgicale. Là-dessus pas de doute : l'épreuve est faite. — Mais pour les cancers ordinaires, les cancers viscéraux qui, pour les neuf dixièmes au moins, sont localisés à quelques organes, langue et amygdales, larynx, estomac et intestin, sein et utérus, l'épreuve ne permet pas encore de formuler des conclusions certaines. Pour l'utérus par exemple, on a vu le radium donner des améliorations vraiment merveilleuses, des guérisons apparentes variant de quelques mois à deux ou trois ans, ce qui est déjà magnifique ; mais le Dr Faure dit en être encore à chercher des guérisons durables dont il n'a vu de ses yeux que 2 ou 3 cas (dont une de dix ans), alors qu'il en connaît au moins une centaine consécutives à l'opération.

Il est vrai, ajoute-t-il, qu'il n'a guère traité ou fait traiter par le radium que des cancers inopérables, ne se croyant pas le droit de confier à ce traitement les cancers opérables, qui, lorsqu'ils ne sont pas trop loin du début, guérissent radicalement dans une proportion peut-être supérieure à 80 %. — D'autre part, il a la certitude aussi, pour l'avoir vu assez souvent, qu'il est des cas où le radium aggrave le cancer au lieu de l'améliorer.

C'est pourquoi, s'il est tout prêt à saluer dans le radium une ressource admirable pour les cas désespérés, d'autre part, pour les cas du début, qu'une opération peut guérir et guérit très souvent, il craint fort que les méthodes non sanglantes ne

donnent la plupart du temps que des guérisons apparentes et ne fassent bien des victimes.

Le plus sage est donc d'attendre les conclusions de l'expérience à venir. En attendant, les malades seront sans doute portés d'instinct à faire appel à une médication qui offre l'inestimable avantage de leur éviter une opération. Et, étant donné les risques fatals que comporte toute opération, et qu'il n'y a pas d'opération qui ne puisse se terminer par une catastrophe, on comprend que les médecins eux-mêmes aient une tendance excessive à céder aux désirs ou aux prières de ceux qui viennent à eux, et à confier au radium ou à la radiothérapie des malades qui peut-être se trouveraient mieux du traitement chirurgical. En fait, chirurgie ou radium, c'est dans le traitement précoce qu'est le salut ; et ce n'est que dans le traitement précoce que le radium a, jusqu'aujourd'hui, donné des résultats sûrs.

II. — On se rappelle cette histoire, arrivée l'hiver dernier à l'hospice de Villejuif, d'une jeune femme qui, voyant son mari atteint d'un cancer incurable, l'abattit d'un coup de revolver. Quelques jours auparavant, elle s'était offerte à la transfusion du sang pour tenter de sauver le malade. Le premier geste, non moins que le second, était bien, dans sa pensée, geste de compassion.

C'est la grave question : « *A-t-on le droit de tuer pour mettre fin à la douleur ?* » soulevée officiellement, depuis plus de vingt ans, dans les corps médicaux de tous les pays du monde et que vient de reprendre, sous ce titre : *L'Euthanasie,* le Dr Emile Forgue, professeur de Clinique chirurgicale, membre correspondant de l'Académie de Médecine *(Revue de Paris,* 1er mars 1925).

Un grand principe domine l'étude de cette question : à savoir, « le caractère sacré de la vie humaine, et l'indispensable limitation de nos droits sur elle. »

Il faut bien constater, malheureusement, que sous l'influence d'une certaine littérature qui s'affranchit de toutes règles morales, sous l'inspiration d'un humanitarisme dévoyé qui ne tolère plus la souffrance, grâce aussi à l'exaltation croissante de l'individualisme, à l'indulgence pour les crimes passionnels, au fléchissement de l'idée religieuse, à la suite enfin de l'effroyable destruction de la guerre qui a supprimé dix millions d'hommes, le prix de la vie a perdu, dans l'appréciation humaine, de sa valeur absolue. Raison de plus

« de rétablir, dans les lois et dans les mœurs, le respect de la vie, de réprimer ces périlleux orgueils qui font de l'homme l'arbitre d'une destinée, de mettre fin à cette complaisance envers ceux qui désertent le devoir de vivre, et de réserver notre sympathie aux âmes fortes qui luttent contre les grandes infortunes et les grandes douleurs. »

Ce mot même d'*euthanasie* n'est pas nouveau. Il a été créé par Bacon en personne, dans son *Novum Organum.* Littré le définit : bonne mort, mort douce et sans souffrance.

Mais il faut distinguer entre l'euthanasie *naturelle* et l'euthanasie *artificielle,* — la première, celle où le besoin de la mort, selon le mot de Dastre, apparaît à la fin de la vie comme le besoin de sommeil arrive à la fin du jour, — la seconde, où cet apaisement des minutes suprêmes est demandé aux substances calmantes ou narcotiques. Et de celle-ci même il y a lieu de considérer les conditions variables, suivant que le malade lui-même la réalise, ou que le médecin en prenne l'initiative et l'exécution, ou qu'une tierce personne en soit complice.

Au total, l'euthanasie, c'est, pour celui qui souffre incurablement, le droit à l'*exeat,* l'issue adoucie et scientifiquement facilitée. — A l'autre pôle de la vie humaine, elle est le pendant de l'eugénésie, entendue dans le sens de la naissance anesthésique et indolore. Car l'humanité veut maintenant soigner sa sortie comme son entrée et libérer l'une comme l'autre de la douleur qui les accompagne naturellement, suivant le mot de Bacon : — « Il est aussi naturel de mourir que de naître, et l'homme naissant souffre peut-être plus que l'homme mourant. »

Chez les peuples païens, de nombreuses données historiques nous montrent l'euthanasie autorisée par l'usage et presque érigée en institution sociale. Chez les Germains, c'était la règle de mettre à mort les malades chroniques ; en Birmanie, un incurable devait se pendre ; Amundsen nous dit que les Esquimaux aussi se suicident en cas de douleurs intolérables ; dans l'Inde, l'incurable était conduit en famille au bord du Gange, on lui remplissait le nez et la bouche du limon sacré, puis on le jetait dans le fleuve. Valère Maxime (contemporain de Tibère) raconte qu'à Marseille on garde, dans un dépôt public, une potion de ciguë réservée à quiconque justifie, devant le Sénat marseillais, des motifs qui lui font désirer la mort ; et entres autres motifs légitimes, le Sénat agréait celui qui se tirait de l'excès de félicité : quiconque se sentait comblé des dons de la fortune était autorisé à mourir, dans la crainte que cette félicité ne vînt à l'abandonner. C'était du reste chez les Grecs une pensée courante, que l'excès de bonheur était souvent le présage d'un excès de malheur. Rappelez-vous le mythe de Némésis et de la jalousie des dieux, l'anneau de Polycrate, l'histoire de Diagoras qui, le jour où ses trois fils sont couronnés aux jeux Olympiques, voit, parmi les acclamations et la pluie de fleurs dont on le submerge, un sage Lacédémonien l'aborder froidement et lui dire : « Meurs, Diagoras, car tu es trop heureux ! »

Dans notre monde baptisé, ce n'est guère qu'en pays protestants, surtout anglo-saxons, que l'idée de l'euthanasie a trouvé crédit auprès des pouvoirs publics. En Italie, le Suédois Nobel (le fondateur des fameux prix) a essayé de créer à Rome et à Milan des établissements d'euthanasie pour les désespérés de la vie ; mais Crispi (c'était au temps du ministère Crispi) ne fit que sourire de ce projet et l'enterra sans phrases. En France, notre Parle-

ment n'a jamais été sollicité pour cette législation funèbre. — Par contre, en Amérique, une grande association médicale, la New York Stade Medical Association, mettait publiquement en question, il y a plus de vingt ans, le droit d'abréger l'existence d'un cancéreux dont la tumeur a récidivé ou d'un paralytique incurable par fracture de la colonne vertébrale. — En Amérique encore, en 1906, l'Etat de Iowa (rive ouest du Mississipi supérieur) a été saisi d'un projet de loi présenté par le Dr Gregory, proposant que toute personne atteinte d'une maladie ou d'une blessure désespérée pût être débarrassée de l'existence par l'administration d'un anesthésique ; et Gregory osait affirmer que cette pratique était déjà quotidiennement appliquée par les plus grands médecins et chirurgiens des hôpitaux des Etats-Unis. — La même année, un bill dans le même sens était soumis à la législature de l'Ohio (Etat limitrophe du Canada) et passait en première lecture : l'inspiratrice de cette loi était miss Anna Hall, de Cincinnati, personne de grande douceur qui sollicitait l'autorisation de mettre par le chloroforme un terme aux souffrances de sa mère incurable.

En Allemagne, le Landtag de Saxe Royale, il y a une vingtaine d'années, était saisi d'un projet de loi octroyant aux médecins l'autorisation de donner aux incurables qui la demandaient une mort prompte et douce. Le projet fut repoussé. — Dix ans plus tard, c'est le Reichstag à son tour qui est saisi d'une proposition accordant à tout incurable ce droit à l'euthanasie et soumettant cette décision à l'examen d'un tribunal du ressort, sur la demande du malade et après avis favorable de trois médecins. — Plus près de nous, un juriste émérite, Binding, reprend laborieusement ce problème dans un traité sur « la licence de détruire les vies qui ne valent pas la peine d'être vécues, » *die Freigabe der Vernichtung lebensunwerten Lebens*. — Il y a deux ans enfin, le conseiller Borckhardt a présenté dans le Journal allemand du Droit pénal une proposition de loi conférant le droit de faire disparaître les idiots incurables.

Dans la dernière guerre nous avons vu des horreurs, avec cette différence énorme que les blessés que notre ennemi achevait ne demandaient point du tout à mourir et que d'ailleurs on ne s'inquiétait nullement de savoir si leur blessure était mortelle. Ceci n'avait plus rien à voir avec l'euthanasie. Il se passe des horreurs dans toutes les guerres ; mais elles ne sont pas systématisées, codifiées, « organisées » comme elles l'ont été il y a dix ans. — C'est de l' « euthanasie en série » que Bonaparte proposait au noble Desgenettes devant Jaffa, au printemps de 1799. Desgenettes a raconté la scène :

Peu avant la levée du siège, le général Bonaparte me fit appeler de grand matin dans sa tente où il était seul avec son chef d'état-major. Après un court préambule sur la situation sanitaire, il me dit : — « A votre place, je terminerais à la fois les souffrances de nos pestiférés et je ferais cesser les dangers dont ils nous menacent, en leur donnant de l'opium. » — Je répondis simplement : — « Mon devoir, à moi, c'est de conserver. »

Même trait dans la vie d'Ambroise Paré († 1590). Un homme de la compagnie de M. de Rohan avait reçu sept coups d'épée à la tête. Rohan (qui était huguenot), devant partir le lendemain et jugeant l'homme inguérissable, voulait sans plus tarder, et par mesure d'euthanasie expéditive, le faire jeter dans une fosse creusée pour la circonstance. Ambroise Paré intervint : — « Je lui fis office, écrit-il, de médecin, d'apothicaire, de chirurgien et de cuisinier ; je le pansai jusques à la fin de la cure, et Dieu le guérit. »

Si les pouvoirs publics jusqu'aujourd'hui se sont refusés à entrer dans la voie de l'euthanasie légalisée, il est trop vrai, malheureusement, que l'idée fait son chemin, en tous pays, dans la littérature, dans le roman, au théâtre, dans la presse, sous la plume de publicistes de la vogue de Maeterlinck, qui, au nom d'une « pitié plus audacieuse » que ne serait le simple apaisement de l'agonie, demandent le droit au coup de grâce.

A cette prétention, le Dr Forgue oppose deux grandes objections [1] : — 1° *la faillibilité du pronostic médical*, et la possibilité de guérison dans des cas apparemment incurables ; — et 2° la cruauté de révéler au malade sa situation irrémédiable.

Les médecins se trompent ; il n'y a que les petits médecins à se croire infaillibles. Les cas sont fréquents de « rescapés » qui ont fait appel d'une condamnation capitale portée par la Faculté. Owen, à propos d'euthanasie, cite le cas d'un marin, atteint d'une énorme tumeur du bassin, qu'il renvoie mourir chez lui d'un cancer inopérable... L'homme guérit : — « Ce gros cancer inopérable, dit Owen lui-même, était un abcès autour d'un corps étranger. » — Owen un autre jour traite une femme pour un cancer de l'estomac : une laparotomie confirme le diagnostic ; on se borne à une opération palliative et on la renvoie, avec pronostic de mort à échéance de quelques semaines... L'année suivante elle gagnait un tournoi de tennis.

Le Dr Forgue raconte qu'un jour il vit venir à lui, envoyé par les chirurgiens de Buenos-Ayres, un acrobate célèbre, spécialiste du trapèze volant, atteint d'un volumineux ostéo-sarcome du bassin qu'est venu confirmer une radiographie du professeur Imbert. Ce mal ne comporte d'autre salut que l'amputation inter-ilio-abdominale, c.-à-d. la plus mutilante opération de chirurgie, qui, pratiquée une trentaine de fois, a presque constamment causé la mort sur table. On informe le malade : on n'entreprendra l'intervention que s'il en accepte le risque ; la famille, consultée, recule, et le malade sort de l'hôpital. Le Dr Forgue le re-

[1] Voir déjà l'éloquent et documenté cri d'alarme poussé, il y a une vingtaine d'années, par le Dr Guermonprez, professeur à la Faculté catholique de médecine de Lille, *L'Assassinat médical et le respect de la vie humaine*, in-12 de 292 p., *Ami* 1905, p. 859.

trouve quelques mois après : la tumeur paraît stationnaire. Mais quel n'est pas l'étonnement du docteur de le voir, l'année suivante, au début de la guerre, venir subir un examen d'aptitude pour un engagement ! Accepté, il fait toute la campagne, la termine brillamment comme lieutenant d'infanterie, et continue à se bien porter... En réalité, il s'agissait d'un énorme chondrome de l'os iliaque qui s'est immobilisé, contre toute prévision possible.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que les erreurs de diagnostic. Il faut compter aussi avec le progrès de la médecine, surtout de la chirurgie, qui de l'incurable d'aujourd'hui font le guérissable de demain. Le vieux Pline disait qu'il n'y a que trois sortes de maladies pour lesquelles on ait droit de se tuer : « la pierre à la vessie, la grande douleur à l'estomac, les névralgies de tête » : trois maladies dont aujourd'hui l'on est maître : Pline, s'il revenait parmi nous, verrait la chirurgie tailler ou lithotritier les calculeux, réséquer ou gastro-entérostomiser les ulcères de l'estomac, et attaquer en plein crâne la névralgie trifaciale. Et que de merveilles ne verrait-il pas encore ! Avec quelques gouttes d'adrénaline injectées en plein cœur, on réanime des malades en syncope mortelle ; par la transfusion du sang, on ressuscite des blessés saignés à blanc ; etc.

Quant à la cruauté qu'il y aurait à révéler au malade l'incurabilité de son état, ce n'est pas ici un principe intangible. On pourrait établir, sur ce point, un parallèle, plus ou moins approché, entre le médecin et le directeur de conscience. Il y a des âmes à qui le directeur doit ou peut dire toute la vérité, d'autres vis-à-vis de qui il faut user de dosages parfois fort délicats, de ces dosages dont la Correspondance de S. François de Sales nous offre d'incomparables modèles. Le médecin, lui aussi, peut se trouver en face de cas de conscience analogues : faut-il parler ?... Je crois que le Dr Forgue exagère quand il dit qu' « il faut des âmes d'une trempe surhumaine pour résister à pareille révélation. » Il cite S. François d'Assise ; il cite le petit prêtre de Dupuytren. Mais il n'est pas un d'entre nous qui n'ait été témoin, et très souvent, de ces morts d'une admirable sérénité.

S. François d'Assise, les derniers jours de septembre, annonça sa mort pour le samedi 4 octobre. Quand elle fut à la porte, il lui adressa un chevaleresque salut : — « Sois la bienvenue, notre sœur la mort ! » Puis, se tournant vers le médecin, il le pria d'annoncer à haute voix, comme un héraut d'armes, la venue de la mort, « car elle est pour moi la porte de la vie. » Et les frères, réunis autour de son lit, d'entonner son hymne préféré, le cantique du soleil...

L'histoire du petit prêtre de Dupuytren est des plus touchantes, d'autant qu'elle n'a pas été sans influence sur la fin chrétienne du grand chirurgien. Elle a été racontée souvent (sans que j'aie vu jamais dire le nom de celui qui en fut le héros). Dupuytren († 1835), « le plus grand homme qui ait traversé la scène chirurgicale » (au témoignage de Triaire), vit entrer, un soir à la fin de sa consultation, un pauvre prêtre atteint d'une tumeur jugée incurable. Dupuytren était le type de l'homme dépourvu d'amabilité, dépourvu presque d'éducation. Il examine le mal, regarde fixement le malade, et lui dit : — « Eh ! monsieur l'abbé, avec cela, il faut mourir. » Le prêtre, sans s'émouvoir, tire de sa poche un écu de cinq francs, le dépose sur la cheminée : — « Je ne suis pas riche, monsieur le docteur, et mes pauvres sont bien pauvres ; pardonnez-moi si je ne puis pas payer plus cher une consultation du docteur Dupuytren ; au moins, je serai tout à fait disposé à ce qui m'attend ; croyez-le bien, j'attendais depuis longtemps ce moment-là et j'étais prêt. Adieu, monsieur le docteur ; je vais mourir à mon presbytère. » Et il sort. Mais Dupuytren est tout bouleversé : cette âme de fer vient de se briser à ces quelques paroles d'un humble prêtre ; dans ce corps débile, il a rencontré un cœur plus ferme que le sien ; il a trouvé plus fort que lui. Il s'élance vers l'escalier : — « Monsieur l'abbé, voulez-vous remonter ? » L'abbé remonte : — « Il y a peut-être moyen de vous sauver, dit le chirurgien, si vous voulez que je vous opère. — Eh ! mon Dieu, fait l'abbé, je ne suis venu à Paris que pour cela. » Quelques jours plus tard, devant un public de 500 élèves, Dupuytren opérait le prêtre et le sauvait... Dupuytren ne perdit pas le souvenir de cette grandeur d'âme sacerdotale. Quand sonna pour lui l'heure suprême, il manda son client ; le petit curé arriva, resta longtemps enfermé avec le maître, et quand il sortit de la chambre du mourant, on remarqua que ses yeux étaient humides et sa physionomie rayonnante. Dupuytren mourait le lendemain. Ses élèves, après le service, portèrent à bras son cercueil jusqu'au cimetière ; et le petit prêtre suivait le convoi en pleurant. Voir déjà, sur Dupuytren, *Ami* 1920, p. 154.

Le Dr Forgue note justement qu'au surplus les souffrances de la fin ne sont pas toujours aussi poignantes qu'on le croit :

La douleur n'est pas la compagne nécessaire de la mort, et il faut se rassurer sur les angoisses que paraissent éprouver certains agonisants qui n'en ont pas la perception. Maeterlinck lui-même veut bien reconnaître que « souvent la sensibilité de celui qui est aux abois de la mort, selon l'expression de Bossuet, déjà très émoussée, ne perçoit que la rumeur lointaine des souffrances qu'elle paraît endurer » : c'est d'un français assez incorrect, mais c'est d'une exacte notation. Sir William Osler, qui a tenu comptabilité de cinq cents agonies, observe que, dans les trois quarts des cas, le moribond a paru s'éteindre sans souffrance. Combien de fois nous avons été frappé, surtout dans les péritonites hypertoxiques, de cette euphorie, de cette sensation de bien-être qui marque cependant le lâchage définitif du cœur et l'entrée en agonie ! William Hunter, le grand anatomiste, murmurait sur son lit de mort : — « Si j'avais la force de tenir une plume, j'écrirais combien il est aisé et agréable *(easy and pleasant)* de mourir. » Et Montaigne, qui a rédigé son auto-observation à l'occasion de sa grave commotion cérébrale par chute de cheval, parle de cet alanguissement, de « cet état non seulement exempt de déplaisir,

mais mêlé à cette douceur que sentent ceux qui se laissent glisser au sommeil. » — « Je croy, ajoute-t-il, que c'est ce mesme estat où se trouvent ceux qu'on voit défaillir en l'agonie, et tiens que nous les plaignons sans cause. »

Le Dr Forgue a le tort de résumer en deux mots : « *Opium et mentiri*, morphine et illusions, » « les suprêmes secours qui jusqu'au bout du chemin doivent faire cortège à une vie qui s'éteint. » Il cite Hugo, qui est un pauvre psychologue : « Dieu a fait deux dons à l'homme, dit Hugo : l'espérance et l'ignorance : l'ignorance est le meilleur des deux. » Il cite Richardson, qui a dit que « le meilleur médecin est celui qui sait le mieux entretenir l'espérance ; » mais Richardson ne voyait pas dans l'illusion l'aliment nécessaire de l'espérance. Et le Dr Forgue reconnaît bien que, « plus que la morphine, la profonde paix de la conscience donne à la fin de la vie humaine sa sérénité et sa beauté tranquille :

« Ce sont les forces morales, quelle qu'en soit la source, qui aident le mieux l'homme à franchir ce passage. Béatitude religieuse et espoir de vie future chez les uns ; satisfaction du devoir pleinement rempli chez les autres ; sacrifice à une grande cause : le support psychique est variable, mais c'est l'appui suffisant pour sortir de la vie en beauté, en douceur. »

Tel, dit-il, S. François d'Assise, qui entre en chantant dans l'éternité. — Tel Mistral, qui, les yeux tournés vers l'horizon, dans un suprême regard, murmure une invocation aux Saints de France, puis meurt (Mistral n'a pas eu le bonheur de recevoir les Sacrements ; il avait pris jour pour se confesser, un certain lundi, à son ami le cardinal de Cabrières, mais il mourut la veille, et l'on dit qu'il y avait longtemps qu'il ne s'était approché des Sacrements). — Tel Gallieni qui, à la clinique de Versailles, meurt d'hémorragie, le soir d'une opération de la prostate, les Sacrements reçus, en se faisant donner, jusqu'à la dernière minute, les dépêches de Douaumont et de Verdun. — Tel le maréchal Ney, qui, au moment de monter dans la voiture cellulaire, dit au curé de Saint-Sulpice : « Montez le premier, monsieur le curé, je serai plus tôt que vous là-haut, » puis, quand on lui propose de lui bander les yeux : « Ignorez-vous que depuis vingt-cinq ans je sais regarder en face les balles et les boulets ? » — Tel le B. Thomas More, qui garde son humour jusqu'au bout et dit en souriant à un ami qui le soutient à la montée des degrés de l'échafaud : « Aidez-moi à monter, car il n'y a pas apparence que vous m'aidiez à descendre. »

III. — M. Tisserand poursuit activement la publication, qui doit comprendre douze volumes, des *Œuvres* de Maine de Biran. Sur les quatre premiers volumes, voir *Ami* 1925, p. 198-200. Au tome V, qu'il nous donne aujourd'hui (in-8 de LXVII-266 p., 20 f., Alcan), on trouvera :

D'abord les discours philosophiques qu'il prononça à Bergerac en qualité de Président de la *Société Médicale* fondée par lui : ils sont au nombre de trois, déjà publiés, mais dispersés en des éditions différentes, et réunis ici pour la première fois : *Mémoire sur les perceptions des sens ; — Observations sur les divisions organiques du cerveau ; — Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme :* ils portent tous, on le voit, sur le problème de l'Inconscient et des rapports de l'âme et du corps ;

Puis, diverses pièces inédites, relatives à la pédagogie : 1° *Notes psychologiques sur la méthode de Pestalozzi ;* — 2° *Lettres* échangées avec son ami Degérando (alors secrétaire général du Ministère de l'Intérieur), avec Stapfer et Pestalozzi, touchant le projet de confier à un élève de Pestalozzi la direction de l'enseignement primaire du Collège de Bergerac ; — 3° enfin un *Discours* à la Distribution des prix de cet établissement. Il n'est pas long, ce *Discours :* 5 pages : heureux enfants de Bergerac ! Biran s'est montré, ce jour de Distribution de prix, comme dans toute son administration, le meilleur des sous-préfets.

Car tous les écrits recueillis dans ce volume se rapportent au temps de son sous-préfectorat de Bergerac (1806-1812). Bergerac est à deux lieues de son manoir de Grateloup. Il s'y trouvait comme chez lui ; et il se donna à la gestion des intérêts de ses compatriotes avec autant de conscience et de dévouement que de compétence. On ne peut lire sans admiration ses rapports au Préfet de la Dordogne sur l'arrondissement de Bergerac. Il n'est aucune branche de son administration, culte, enseignement, mœurs, police, travaux publics, ponts et chaussées, agriculture, industrie, hygiène, où il n'apporte des vues personnelles, toujours judicieuses, très en avance souvent sur les idées de son temps. Il écrivait à Degérando le 30 décembre 1807, après près de deux ans de sous-préfectorat : — « La sous-préfecture de Bergerac est une place agréable parce que j'y fais quelque bien et que j'ai la certitude d'y être aimé. »

Cette Société de Médecine qu'il fonda et où il présenta les rapports qui remplissent la plus grande part de ce tome V, était une véritable Société de recherches scientifiques, puisqu'elle était chargée d'établir la topographie médicale de l'arrondissement (on en trouvera le plan ici, p. 13-15), et de recueillir des observations de toutes sortes sur la qualité des eaux et de l'air, l'état physique et moral des habitants, l'élevage et les maladies des animaux domestiques.

C'est un fervent aussi de Maine de Biran que M. Jacques Paliard, chargé de Conférences à la Faculté des Lettres d'Aix. Il vient de prendre pour sujet de sa thèse secondaire de doctorat **Le Raisonnement selon Maine de Biran** (in-12 de 200 p., 7 f., Paris, Alcan). Ce n'est pas une étude de logique, mais de psychologie. Le problème du raisonnement est double en effet : 1° Qu'est-ce que raisonner juste ? Et 2° que se passe-t-il en nous lorsque nous raisonnons ? Le premier est proprement logique ; le second, proprement psychologique. Le logicien scrute les formes du raisonnement et en détermine les règles ; le psychologue le décrit et l'explique comme un fait. Le premier pose le problème de la vérité : la requête et l'obtention du vrai, ou la fonction constructive de la science. Le second pose un problème de conscience : l'histoire des événements intérieurs qui, en chaque conscience, préparent, organisent, réalisent cet ordre du savoir. Biran se range parmi les psychologues, non pas pour opérer une réduction du logique au psychologique, mais pour l'en dériver, tout en lui conservant toute sa spécificité, comme un ordre indépendant de l'affection et qui, bien qu'issu du sujet, s'impose *objectivement* au sujet lui-même (il a pris position contre Kant).

L'œuvre de Biran est un démenti à cette opinion, assez accréditée, que le psychologue, après avoir pour ainsi dire enfermé le sujet en lui-même par crainte de toute contamination, ne peut ensuite se faire logicien et poser légitimement une réalité objective. Comment s'opère le passage de l'être existant à l'être vrai, de l'ordre de l'intuition à l'ordre de la pensée discursive, de l'individuel à l'universel, de la conscience à la raison : grand problème, que Biran ne résout pas, mais qu'il a vu, qu'il a décrit. Il a voulu détacher la pensée de la sensation, de l'image, mais non pas du sentiment. Nul autant que lui n'a senti la dépendance de la pensée à l'égard des variations de la vie affective. Il sait que la tendance affective est un principe d'illusion ; mais plus il avance dans l'intériorité, dans la spiritualité, plus il reconnaît aussi que les sentiments supérieurs sont un principe de clarté intellectuelle. Il reconnaît expressément, dans le *Mémoire sur la Décomposition*, qu'un certain instinct supérieur, une certaine façon de sentir, propre au génie de chacun, constituent le *fond* et la *partie active* du raisonnement dont « les substitutions de termes équivalents » ne sont que la *forme*. Dans quelle mesure cependant le sentiment peut-il légitimement promouvoir et soutenir nos idées ? Biran ne le précise pas. Il a eu le mérite au moins de chercher le passage du psychologique au logique.

C'est dans le même ordre d'idées que se meut la thèse principale de M. Paliard, **Intuition et Réflexion**, avec ce sous-titre : *Esquisse d'une dialectique de la conscience* (in-8 de 470 p., 25 f., Alcan). La pensée est à la fois concience ou esprit personnel et connaissance ou affirmation d'intelligibilité. La philosophie du concret l'envisage surtout sous le premier de ces aspects ; la philosophie rationnelle s'attache au second. Ne pourrait-on constituer une philosophie du devenir même de la pensée, qui déterminerait les étapes à travers lesquelles la pensée vivante s'engendre elle-même comme connaissance et comme conscience, selon un rythme qui assure la domination progressive de la passivité initiale et toujours renaissante, et dont l'expression mérite vraiment d'être appelée une « dialectique de la conscience, » jusqu'au moment total qui fait la connaissance, au moment total qui fait la volonté : deux moments enveloppés dans une Réflexion totale qui n'est autre que l'Amour ? Amour auquel il faut participer pour être soi : les perspectives d'objectivités incessamment renouvelées et toujours plus complexes que nous ouvre le savoir extérieur à la vie, nous éloignent de nous-mêmes et nous dispersent, tandis que nous devons au contraire nous trouver et nous posséder en cette réflexion immanente à l'intuition spirituelle : — « Il n'y a que la vie divine qui puisse intégrer les moments épars de notre propre vie : il n'y a que la *vision en Dieu* qui puisse nous donner l'idée de notre âme qui est refusée au moi humain... La participation à la vie divine fait notre réalisation personnelle... » (p. 444). — Nos lecteurs reconnaissent dans ces lignes le reflet d'une philosophie qui n'est pas la leur ; et nous ne pouvons que déplorer que tant de savoir, tant de conscience, tant de noblesse d'âme n'aient pas été orientés vers la philosophie traditionnelle.

D'Amérique nous arrive un travail énorme : **Psychologie du mysticisme religieux**, par James-H. Leuba, prof. de psychologie à Bryn Mawr College (in-8 de XII-508 p., 30 f., Alcan). M. Leuba est, depuis de longues années, un spécialiste de l'étude des phénomènes religieux. Il les étudie à l'aide uniquement des lumières de la psychologie naturelle ; il n'est donc pas possible qu'il les comprenne comme ils doivent être compris ; mais il les étudie loyalement, avec une curiosité sympathique. Ce qu'il appelle la mystique est, pour lui, de tous les âges et de tous les pays, et a toujours et partout eu un rôle d'importance notable. Il applique le mot d'extase mystique même à l'ivresse religieuse obtenue, chez les non-civilisés, par des drogues, par des procédés matériels. Il veut qu'on ne voie dans son livre qu'une étude psychologique de la nature humaine, une étude appliquée à ces aspects fondamentaux de la nature humaine qui « apparaissent en leur plein relief dans la religion mystique. » Il prétend arracher cette portion de la « vie intérieure » au domaine de l'occulte où nombre de psychologues l'ont laissée. Il est convaincu que tous les problèmes scientifiques que pose la vie mystique sont susceptibles d'être résolus, tous, « dans le même sens, jusqu'au même point, et à la lumière des mêmes principes scientifiques généraux que tout autre fait de conscience, quel qu'il soit. » Voilà qui s'appelle une foi héroïque, ou — naïve. Ses congénères incroyants de la Sorbonne, qui sont attelés aux mêmes questions, n'en sont point là et reconnaissent bravement les limites de leur science. — Voilà nos lecteurs édifiés. La part du lion (après 60 pages données aux non-civilisés et au yoga) est faite au mysticisme chrétien (où il fait rentrer toutes les innombrables caricatures pseudo-mystiques que l'on rencontre en pays « chrétiens, » y compris les quakers et toutes sortes de bizarreries individuelles), à ses ressorts, à ses méthodes, à ses rapports avec les oscillations du niveau psycho-physiologique, avec l'hystérie et la neurasthénie, avec l'épilepsie : traits caractéristiques de la transe extatique ; sentiment de la Présence invisible et de la direction divine ; etc. Il a beaucoup lu, et n'exclut pas les écrivains catholiques ; il analyse longuement le P. Poulain. Outre la Table des matières, il nous donne un Index analytique fort utile.

Les *Archives de Philosophie* (sur cette publication, voir *Ami* 1923, p. 190 ; 1924, p. 46, p. 577) poursuivent le cours de leurs solides travaux. Elles n'ont qu'un défaut : c'est de se faire trop attendre. C'est ainsi que les deux derniers *Cahiers* de 1924 n'ont vu le jour qu'en 1925. Mais on sait qu'elles

ont mis dans leur programme qu'elles ne seraient point une Revue et ne comporteraient point de périodicité régulière. Prenons-les donc comme elles veulent qu'on les prenne, pas toujours à l'heure, mais excellentes toujours. Jusqu'ici elles ne nous ont donné que des travaux de premier mérite. Et leur passé de ces deux années est garant de l'avenir, car on sent très nettement là-dessous une direction très docte et très ferme, qui sait ce qu'elle veut et où elle va, la fermeté souple et la doctrine très ouverte de la Compagnie de Jésus.

Le Cahier IV de 1924 est ardu, très technique : **Etudes de Psychologie linguistique** : *le style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs*, gr. in-8 de 242 p. L'auteur, Marcel Jousse, le dédie à la mémoire de son maître l'abbé Rousselot, † 16 décembre 1924, professeur à l'Institut catholique et au Collège de France, créateur de la Phonétique expérimentale. Il s'est formé aussi par un étroit contact avec nos autres grands savants français, le Dr Pierre Janet, MM. Meillet, Georges Dumas, Vendryes, Lévy-Bruhl, Delacroix, etc., professeurs à la Sorbonne. Il y a dix-huit ans qu'il poursuit ses études de psychologie expérimentale et ethnique. Ce qu'il nous en présente aujourd'hui, en une puissante synthèse expérimentale, c'est toute une méthode d'investigations scientifiques singulièrement neuve et déjà riche en résultats étonnants [1].

En psychologue à la fois sémiologiste et linguiste, il s'est posé cette question : « Comment les hommes placés au sein des perpétuelles actions de l'univers, réagissent-ils à ces actions et en conservent-ils le souvenir ? » Il a appris de M. Rousselot que « l'observation attentive de la nature donne toujours au delà de nos espérances ; » et c'est pourquoi il passe successivement des appareils enregistreurs du laboratoire expérimental aux manifestations spontanées du « laboratoire ethnique, » se laissant guider uniquement par « l'implacable logique des faits. »

Il dresse ainsi des graphiques dont les courbes lui révèlent la loi rythmique universelle de l'énergie qui propulse « ces complexus de gestes » que sont les êtres vivants : entendez « gestes » au sens de réflexes physiologiques, réponse que l'homme et l'animal font aux incessantes excitations qui viennent du dehors ou du dedans, — au sens étymologique large d' « activité corporelle » qu'il offre dans les locutions comme *Gesta Dei per Francos* ou comme *Chansons de gestes*. D'un bout du monde à l'autre, aussi bien chez les Indiens d'Amérique que chez les civilisés d'Europe, M. Jousse voit l'homme spontané mimer, danser instinctivement toutes les actions ambiantes et, *faber quia sapiens,* prolonger et stéréotyper volontairement ces mimiques intuitives en gestes sémiologiques concrets, subtils et innombrables. C'est avec ces mimiques « d'actions agissant sur d'autres actions, » avec ces gestes propositionnels, que l'homme conserve en lui ses expériences passées et même les projette, « en mimogrammes » sculptés ou peints, sur ses premiers hiéroglyphes. — En même temps il utilise la transposition laryngo-buccale sonore, instinctive et de plus en plus prédominante, de ces imitatifs gestes manuels, autrement expressifs pourtant : gestes propositionnels oraux qui se balancent, automatiquement et parallèlement, par deux ou trois et forment ainsi l'unité mnémonique universellement retrouvée dans les proverbes ethniques qui, s'élaborant en une sorte de Style oral, servent de *schémas* rythmiques à toute la science nécessairement concrète et sincèrement religieuse de ces milieux spontanés, mais non point ignorants, de ces groupements humains que nous traitons gaillardement de Primitifs, parce qu'ils sont restés spontanés, parce que leurs compartiments ne rentrent pas (et pour cause!) dans nos cadres artificiels, mais dont les idées morales et religieuses sont supérieures à celles de bien des civilisés demeurés fermés à la Révélation. Comparez, sur ce point, la mentalité des Primitifs et les grotesques élucubrations des « grands » païens de la Grèce et de Rome (où l'on a trop souvent le tort de chercher instinctivement une image de la mentalité religieuse et morale des peuples de l'antiquité), ou encore les élucubrations des grands « païens » civilisés de nos milieux littéraires ou scientifiques modernes.

Ce n'est qu'une esquisse que nous donne encore M. Jousse aujourd'hui, un simple plan d'études, dit-il, mais combien riche déjà de lumières, riche surtout de promesses pour les travaux de détail que l'auteur veut poursuivre « dans l'étude scientifique, et encore si peu avancée, de cette mystérieuse parole humaine, frêle et merveilleux écho de la Parole éternelle et créatrice ! »

Le Cahier III des *Archives* de 1924 comprenait : des *Notes sur des traductions arabes d'auteurs philosophiques grecs,* du P. Bouyges (de Beyrouth) : il a publié de fort doctes choses en arabe, mais pourquoi les publier en arabe? M. Salomon Reinach dénonçait naguère, sous le nom d'*infanticide scientifique,* « le crime qui consiste à publier des choses intéressantes dans une langue que peu de privilégiés comprennent, et à ne point accompagner ces publications de résumés (des *titres* ne suffisant pas) en latin ou en français. » Le travail du P. Bouyges remédie, pour les publications étudiées ici, à cette lacune. Mais ce n'est point en arabe seulement que se commettent ces « infanticides; » — une étude, infiniment pénétrante, du P. André Bremond, S. J., sur *l'âme et Dieu dans la philosophie de Platon :* le P. A. Bremond est, de longue date, un spécialiste de ces questions : dès avant la guerre il nous avait donné, sur *la piété grecque,* un travail très remarqué, mais rapide, trop rapide, et que tout le monde sera heureux de le voir reprendre *per partes;* — une Note, p. 74-84, de G. Korn sur *l'Unité, l'Union dans les* « NOMS DIVINS » *du pseudo-Aréopagite ;* — une Note, p. 57-73, du P. Souilhé sur *le problème moral du*

[1] Voir le travail de synthèse déjà réalisé l'an dernier par M. Delacroix, *Le Langage et la Pensée,* Amt 1925, p. 154.

mensonge et la pensée grecque, **des origines à Philon :** *quæstio omnium intricatissima...,* **disait S. Augustin en tête de son** De Mendacio : *latebrosa est enim et quibusdam quasi cavernosis anfractibus sæpe intentionem quærentis eludit... :* **remarque dont n'ont cessé d'éprouver la justesse philosophes et théologiens qui, depuis S. Augustin jusqu'aujourd'hui et au delà probablement, se sont trouvés aux prises avec la doctrine du mensonge... Mais bien avant S. Augustin, la dialectique grecque s'était efforcée d'apporter à la conscience des réponses pacifiantes et d'expliquer pourquoi** *le principe universellement admis du devoir de la vérité* **avait parfois à céder devant des circonstances exceptionnellement graves : la loi générale admet-elle donc des exceptions, ou bien ces exceptions ne sont-elles qu'apparentes et ne constituent-elles pas une transgression de la loi ?**

Tour à tour les penseurs grecs ont essayé de faire prévaloir une de ces deux solutions ; et comme leurs arguments ont été repris plus tard et adaptés soit par les moralistes chrétiens, soit par les philosophes du moyen âge ou de la Renaissance, ou même par des modernes, c'est une page curieuse de l'histoire des doctrines morales que vient d'écrire le P. Souilhé : — « Les belles analyses de S. Augustin et plus tard de S. Thomas, dit-il, n'ont fait qu'approfondir et synthétiser plus fortement des raisons éparses chez Platon ou chez Aristote : leur mérite a été de mettre en pleine évidence la malice intrinsèque du mensonge déjà entrevue par leurs devanciers. » Et quant aux théories vulgarisées ensuite surtout en milieux protestants (Grotius, Puffendorf, Heineccius), qui veulent définir le mensonge par opposition au droit à la vérité, le rattachant ainsi à la vertu de justice, établissant la distinction entre le mensonge psychologique et le mensonge moral, le premier parfois acceptable, le second essentiellement mauvais, on peut dire qu'elles rejoignent, d'une part les socratiques, de l'autre la casuistique stoïcienne. — Voir encore, au dernier fascicule paru (le XXI^e) du *Dictionnaire apologétique* **d'Alès, le début d'une étude (du P. Vermeersch, prof. à l'Université Grégorienne) sur** *la restriction mentale et le mensonge,* **qui en trois chapitres traitera 1° du mensonge, 2° de la restriction mentale, et 3° du problème plus général de la sauvegarde des secrets.**

M. Auguste Valensin, chargé de cours à la Faculté catholique des Lettres de Lyon, recueille sous ce titre : **A travers la métaphysique** (in-8 de 252 p., 20 f., Beauchesne), des articles parus à diverses dates, depuis une quinzaine d'années, où il a philosophé « le long de quatre ou cinq thèmes, dans un esprit spontanément thomiste et sans nul souci que de vérité, de précision, et de grammaire » : livre I : *Le Criticisme Kantien :* exposé et examen ; livre II : *Le Panthéisme :* définition générale ; panthéisme intellectualiste ; panthéisme dialectique ; réfutation : ces soixante pages sont probablement tout ce que nous aurons du grand exposé historique que l'auteur avait projeté du Panthéisme, projet que « la maladie a définitivement rejeté dans les futuribles ; » livre III : *Notes métaphysiques :* autour du thomisme et *Quæstiones quodlibetales* (les thèses cardinales du thomisme ; l'Acte et la Puissance ; les deux sens du mot *esse* et leur rapport à la distinction d'essence et d'être ; l'hylémorphisme ; la liberté ; la causalité ; le moi ; etc.) ; livre IV : *Théorie de l'Analogie ;* l'histoire de la philosophie d'après Hegel.

On vient de publier un ouvrage posthume d'Espinas († 1922, prof. à la Sorbonne), Descartes et la morale (2 vol. in-8 de 252 et 204 p., 24 f., Paris, éditions Bossard). On avait réimprimé l'an dernier ses *Sociétés animales,* **son premier livre, sa thèse de doctorat, qui remonte à une cinquantaine d'années. Nous avons dit** *(Ami* **1925 p. 200-1) ce que c'est que ce livre, qui a fait scandale lors de sa première apparition. Espinas, positiviste, y établissait l'existence de la sociologie comme science. Science dont les fondements doivent être recherchés dans la biologie, et non pas dans je ne sais quelle loi morale qui n'existe pas. Toute société, humaine ou animale ou végétale, est un organisme où les individus sont les parties d'un tout, leurs rapports avec cet ensemble étant régis par des lois dont les règles morales sont la première expression : règles purement biologiques, qui n'ont rien à voir avec la morale idéale par laquelle les philosophies et les religions ont imaginé que tout individu humain doit être régi.**

Qu'est-ce que Descartes vient faire en cette affaire ? Il y vient faire ceci : c'est que, en dépit de son point de départ platonicien et individualiste, la philosophie de Descartes a préparé la voie au *Contrat social,* **le mécanisme cartésien devant ensuite déterminer la direction donnée plus tard à la sociologie par Herbert Spencer. Ceci va faire jeter les hauts cris aux Cartésiens. Mais Espinas étudie fort méthodiquement la genèse de la pensée de Descartes, montre comment elle s'est dégagée du milieu théologique où elle plongeait d'abord, et comment la position prise par le philosophe en ce qui concerne la morale lui a donné, sur les conditions générales de la société, un ensemble de vues qui l'acheminaient vers la sociologie moderne, à la Spencer. Descartes n'a pas voulu ni prévu cette conséquence. Mais quels grands scélérats ce seraient que les philosophes, s'ils prévoyaient toutes les suites de leurs errements !**

Le poète tibétain Milarépa. *Ses crimes, ses épreuves, son nirvâna.* **Traduit du tibétain, avec introduction et notes, par Jacques Bacot (in-8 de 304 p., illustré de quarante bois d'après une iconographie tibétaine, 30 f., Paris, Bossard). — Voici un document bien curieux pour les historiens des religions. Ce Milarépa vécut au XI^e siècle de notre ère, et sa mémoire n'a pas cessé de vivre au Tibet. Son histoire a été écrite, au siècle suivant, par son disciple, et traduite en mongol, peut-être en chinois. La traduction qu'en donne M. Jacques Bacot est la première en langue européenne, et elle représente un travail que seul le grand tibétisant français pouvait conduire avec autant de sûreté et d'art.**

Milarépa fut magicien, poète et ermite. Il fut tout cela successivement, et si complètement que les Tibétains ont peine à ne pas séparer ces trois per-

sonnages : selon qu'ils sont nécromans, laïques ou religieux, Milarépa est leur plus grand magicien, leur poète ou leur saint. On nous dit que c'était un anormal, et c'est bien croyable, encore que M. Bacot ait une conception bizarre de la normale humaine (qui est la médiocrité, dit-il) et classe parmi les anormaux tous les génies et tous les grands mystiques. Il apparaît, dans sa jeunesse, comme un influençable, sans volonté personnelle pour choisir une voie. Mais sa volonté ne connaît plus de limite pour suivre le chemin qu'on lui a une fois tracé. Sa mère n'a qu'un mot à dire pour en faire un criminel acharné à tirer vengeance des parents qui l'ont dépouillé de tout après la mort de son père. Pour exercer sa vengeance, il recourt à la sorcellerie; mais son maître en sortilèges, épouvanté bientôt et saisi de remords à la vue de tant de forfaits, n'aura encore qu'un mot à dire pour en faire un ascète acharné à poursuivre la sainteté : il se soumettra aux plus mortifiantes épreuves pour obtenir la vérité métaphysique et atteindre à l'idéalisme le plus transcendant, dans l'anéantissement de ses sens et le renoncement à tout bonheur terrestre, prélude des ravissements de l'extase. Mais nous ne connaissons tout cela que par la vie qu'a écrite de lui son disciple; et plus d'un trait y décèle le roman. C'est trois siècles après lui que Tsongkhapa s'est attaqué au mysticisme pour fonder la théocratie tibétaine et adapter le bouddhisme au gouvernement temporel.

Mais Milarépa, aujourd'hui encore, a des disciples, plusieurs centaines d'ermites, qui se sont transmis sa parole oralement par filiation ininterrompue depuis un millier d'années, qui vivent, comme lui, sur les pentes du mont Everest, jusqu'à des altitudes de 5.000 mètres, dans un régime intellectuel qui poursuit l'anéantissement total de toute sensibilité, et dans un régime de macérations qui dépasse de beaucoup ce que conçoit comme possible l'imagination européenne. Il est vrai que tout cela appellerait un contrôle critique. On nous dit qu'ils arrivent à ne se nourrir que de quelques grains d'orge par jour, et d'autre part, que les grands animaux de la montagne sont leurs amis et viennent auprès d'eux quêter de la nourriture : c'est donc qu'en dehors de ces quelques grains d'orge, ils ont des provisions?

Livre curieux, comme on voit, plus curieux que décisif, et que nos professeurs de Séminaires n'auront pas de peine à soumettre, sur bien des points, à une critique nécessaire. — Il est publié dans *Les Classiques de l'Orient*, Collection qui paraît sous le patronage de l'Association française des Amis de l'Orient et la direction de Victor Goloubew.

IV. — On vient de publier enfin en librairie un livre dont les *Etudes franciscaines* avaient depuis longtemps déjà donné de bons chapitres : **Vie de Saint François d'Assise**, par le P. Cuthbert, capucin anglais, adapté de l'anglais par l'abbé Brousse et A. de Curzon, consul de France (in-8 de 620 p., 16 f., Paris, libr. St-François). C'est la plus belle préface que l'on pût désirer pour les grandes fêtes, l'année prochaine, du VII^e Centenaire de la mort du Saint. C'est une Vie de Saint d'abord, d'une absolue pureté de sens surnaturel, pleine d'entrain, brûlante d'une flamme communicative d'amour de Dieu et du prochain. C'est ensuite (ce qui est plus rare) un travail d'histoire, rigoureusement documenté et au courant de toutes les exigences de la critique : résurrection vigoureuse de la vie de l'Eglise et de la vie de l'Italie en ce tournant du XIII^e siècle qui est un des grands moments de l'histoire du monde, alors qu'Innocent III vient de monter sur le trône pontifical (1198) et entreprend la grande œuvre de la libération de l'Italie du joug allemand, et par là-même, de la libération de l'Eglise et du Pontificat romain. Et puis enfin (et ceci est encore plus rare) c'est une œuvre de pénétrante psychologie, naturelle et surnaturelle : c'est toute l'âme de S. François qui nous est ouverte ici, l'âme de ses premiers compagnons, l'âme de ses premières Fraternités, l'âme si douce (peut-être provençale) et si intuitive de sa mère, l'âme altière et violente de son père, l'âme de ces petites républiques italiennes alors en guerres perpétuelles. On a vraiment l'illusion de revivre cette histoire, de se sentir replongé dans ce premier quart du XIII^e siècle; on comprend comment les choses se sont passées. On ne l'avait jamais si bien compris. C'est une lecture aussi passionnante qu'édifiante, et élevante. L'ouvrage a eu déjà quatre éditions en anglais; un succès bien plus éclatant encore l'attend dans la France catholique, et même dans l'autre, car ce n'est pas seulement en milieux catholiques qu'on se passionne pour les études d'histoire franciscaine.

Les *Etudes franciscaines* ont publié, ces années-ci, de nombreux et remarquables travaux sur S. François. Déjà l'an dernier elles ont recueilli en volumes les études du P. Hilarin de Lucerne sur l'idéal franciscain (voir *Ami* 1924, p. 796). Elles nous permettront de leur exprimer le vœu qu'elles en fassent autant pour la *Psychologie de S. François*, du P. Oscar de Fauvel, fruit de conférences données à des étudiants en théologie, et dont elles ont publié depuis quelques années les principaux chapitres, oct.-déc. 1921, juillet-sept. et oct.-déc. 1922, mai-juin 1924.

M. Vansteenberghe, directeur au Grand Séminaire de Lille, nous avait traduit déjà, il y a quelques années, de Mgr Grabmann, professeur à l'Université de Munich, une *Vie de S. Thomas* qui a rendu des services. Il nous traduit aujourd'hui du même auteur une *Einführung in die Summa des hl. Thomas von Aquin*, qui sera beaucoup plus utile, n'ayant pas son équivalent en français. Il l'intitule, dans sa traduction : **La Somme Théologique de S. Thomas d'Aquin**, *Introduction historique et pratique* (in-8 écu de 170 p., 12 f. 50, Paris, Nouv. Libr. Nationale). Ces deux adjectifs : « historique et pratique, » qu'il ajoute au titre allemand, caractérisent très bien le contenu de ce petit livre, où l'on trouve en effet 1° une partie *historique :* l'origine historique de la *Somme*, la mode des *Sommes* au moyen âge, la place que la *Somme* théologique occupe chronologiquement et réellement dans l'œuvre de S. Thomas, l'influence qu'elle a exercée jusqu'à nos jours et dès le début : elle fut traduite en grec dès le siècle qui suivit la mort du Saint, et en arménien de bonne heure aussi ; — et 2° une partie *pratique :* initiation à l'esprit et à la forme de la *Somme*, dans les cadres de la scolastique médiévale, puis rapides indications sur la manière de l'expliquer et de l'utiliser. Mgr Grabmann a songé aux tâtonnements où il s'est vu réduit lui-même quand il a abordé l'étude de la *Somme ;* et il a voulu les épargner aux étudiants d'aujourd'hui.

V. — Comment connaissons-nous les dates ? Question sur laquelle M. Albert-Petit nous ouvre des jours intéressants *(Revue de Paris,* 15 juillet). C'est une question qu'un enfant ne songe sans

doute pas à se poser : il ne s'étonne pas de voir les dates anciennes, dans tous les pays dont il étudie le passé, chiffrées *avant J.-C.* Il est clair pourtant que les peuples anciens ne comptaient point par années avant J.-C. Et même les peuples modernes n'y sont venus que lentement : l'*Histoire ancienne* du bon Rollin compte encore par années *a creatione mundi*. Même au XIXe siècle on a continué souvent à dater l'histoire romaine d'après la fondation de Rome, ou l'histoire grecque par olympiades : les Allemands surtout, Mommsen le premier, tenaient à ces habitudes un peu pédantesques.

Ce n'est pas tout. Une fois adopté le principe d'une datation uniforme par années av. et ap. J.-C., reste à l'appliquer. Et c'est là le difficile. Raccorder entre elles les chronologies des différents pays, et les raccorder ensuite avec la naissance de J.-C., c'est poser des problèmes d'une étrange complication. Le calendrier romain, par exemple, était fort imparfait. Jusqu'à César, l'année était de douze mois lunaires, auxquels on ajoutait de temps à autre un mois intercalaire pour rattraper les dix ou onze jours d'écart entre l'année lunaire et l'année solaire. Cette intercalation devait, en principe, depuis environ 300 av. J.-C., se faire tous les deux ans, sous forme d'un mois de 22 ou de 23 jours, alternativement. Mais les pontifes, à qui incombait ce soin, ne s'en acquittaient pas toujours régulièrement ; et quand César établit le calendrier julien, il fallut intercaler trois mois d'un coup, et faire une année de 445 jours.

Et puis, à Rome, l'année n'a pas toujours commencé à la même date. C'est seulement à partir de 153 av. J.-C. qu'elle part du 1er janvier, en ce sens que c'est d'après l'entrée en charge des consuls que l'on se met alors à dater. Auparavant, c'était au 15 mars, et, en 300 av. J.-C., au 1er mai. D'où il suit qu'une année consulaire ancienne chevauche sur deux de nos années actuelles, ce qui n'est pas pour simplifier nos calculs. — N'eût il pas été plus simple pour les Romains, demanderez-vous, de compter d'après la fondation de leur Ville ? — Mais c'est que cette date elle-même était fort discutée, et c'est seulement au temps de César que Varron fit prévaloir la date, devenue classique, de 753.

Pour la Grèce, c'est bien autre chose. Il n'y a plus ici de peuple souverain comme Rome en Italie. Chaque cité grecque a son ère et son calendrier. C'est très tard, au IIIe siècle seulement, qu'on commence à compter par olympiades, en prenant pour point de départ la Ire olympiade, qui, pour nous, répond à 776 av. J.-C. Or, les Jeux Olympiques ont lieu en août, ce qui ne s'accorde pas avec les calendriers locaux, ni avec celui des Romains. Aussi voit-on souvent un doute, un flottement de six mois, même quand les dates sont bien indiquées en olympiades, à moins que le jour précis de l'événement ne soit connu.

A plus forte raison la difficulté est-elle inextricable quand il s'agit des autres chronologies orientales.

Si l'on n'avait quelques points de repère, éclipses de soleil notamment, ce serait le chaos. On a soigneusement relevé et calculé celles que citent les historiens. Il y en a beaucoup : 14 par exemple de 610 à 653 av. J.-C. ; et quand tel événement est daté, je suppose, de l'année de l'éclipse, ou de l'année avant ou après l'éclipse, facilement on est fixé. C'est le meilleur moyen de contrôle que nous ayons, souvent le seul.

Et tout ceci nous laisse encore dans l'approximatif. La date même de la naissance de J.-C., à laquelle se ramènent toutes les chronologies particulières, n'est pas certaine. Le raccord avec la chronologie romaine, fait en 525 par le moine Denys le Petit, a été défectueux ; et c'est plusieurs années avant l'ère qui porte son nom que Notre-Seigneur est né, très probablement 4 ans av. J.-C. Mais d'ailleurs ce n'est point là une grande cause de trouble, car un point de départ, même erroné, n'en est pas moins fixe.

Une difficulté plus récente, c'est l'introduction du calendrier grégorien, le nôtre, en 1582. L'année julienne est trop longue de onze minutes, ce qui fait une erreur de trois jours environ de retard en quatre siècles : ces trois jours, le calendrier grégorien nous les fait rattraper par la suppression de trois années bissextiles sur quatre de celles qui terminent un siècle. L'écart était de dix jours, au temps de Grégoire XIII : c'est pourquoi on passa du 4 octobre 1582 au 15 octobre. Naturellement, les dates antérieures se trouvent fausses de quelques jours, l'écart allant en s'amoindrissant à mesure qu'on recule dans le passé. On n'a pas rectifié ces dates antérieures, ce qui aurait été une énorme complication. Elles sont donc inexactes, de dix jours de retard au maximum pour les dernières. La Saint-Barthélemy, par exemple, datée du 24 août 1572 en calendrier julien, répond au 3 septembre du calendrier grégorien : Voltaire, qui avait la fièvre à cet anniversaire, grelottait dix jours trop tôt. Les fabricants d'éphémérides, les amateurs d'anniversaires, de centenaires, de millénaires, ne pensent pas à cela, et on ne leur en fait pas un crime. Jeanne d'Arc a délivré Orléans le 8 mai 1429 : le 8 mai de ce temps-là correspond au 17 mai d'aujourd'hui.

Par ces quelques indications, on voit que « l'art de vérifier les dates » n'est point à la portée de tout le monde. C'est un rude labeur que se sont imposé ceux qui les premiers ont entrepris de dresser la chronologie universelle. Et c'est un labeur pour lequel ils savent qu'ils n'ont pas à compter sur la reconnaissance des enfants qui pâlissent sur toutes leurs listes de dates.

Du même, notes sur l'histoire de Lyon, une ville qui a sur nombre d'autres l'avantage d'un acte de naissance en règle. On connaît son fondateur : Munatius Plancus, ancien lieutenant de César ; la date de sa fondation, 43 av. J.-C. ; l'origine de ses premiers habitants : quelques centaines de citoyens romains chassés de Vienne, la ville voisine, à la suite d'une émeute. Plancus donne à sa colonie

le nom de *Copia* (abondance) : le confluent a la forme d'une corne d'abondance renversée. La colonie est ville officielle, qui se développe somptueusement. Agrippa, le gendre et l'homme de confiance d'Auguste, la dote de routes, de ponts, d'aqueducs, en fait la capitale de la Celtique (qui s'appellera bientôt la Lyonnaise), et même la capitale collective des « Trois Gaules. » Le Forum (Fourvière), ravagé par un incendie sous Néron, est reconstruit plus magnifique par Trajan ; mais, étant au bord du plateau, il s'écroulera par glissement des terrains en 840.

En face, de l'autre côté de la Saône, sur le plateau actuel de la Croix-Rousse, se dresse un monument sacré, qui ne fait pas partie du Lugdunum primitif, qui est même en dehors de la Lyonnaise, car son territoire est fédéral. C'est le patrimoine commun des 60 cités gauloises. Ce monument, c'est l'autel de Rome et d'Auguste, symbole de l'unité gauloise et du loyalisme impérial, érigé en 12 av. J.-C. par Drusus, beau-fils d'Auguste et frère cadet de Tibère. L'autel de marbre était flanqué de deux Victoires ailées, perchées sur des colonnes de granit gris d'Egypte, hautes de 10 mètres, qui, sciées par le milieu, supportent aujourd'hui le clocher de l'église d'Ainay, la plus ancienne de Lyon. Devant l'autel, statues colossales de Rome et d'Auguste, et autour, celles des 60 cités. Un amphithéâtre, des monuments divers, complétaient cet ensemble.

Là se tenait, au mois d'août, le mois d'Auguste, la célèbre assemblée annuelle des députés des Trois Gaules, qui amenait un immense concours de visiteurs officiels ou bénévoles. Mais, en temps ordinaire, l'enceinte sacrée restait majestueuse et inhabitée, comme l' « Altis » d'Olympie.

De tout cela, non plus que du Fourvière antique, il ne reste presque rien. Lyon ne s'est jamais bien relevée du pillage que lui infligea l'armée de Septime Sévère, victorieux, en 197, de son compétiteur Albinus, après une grande bataille livrée probablement sur l'emplacement actuel de Sathonay. Puis, ce furent les Barbares. Les ruines abandonnées des monuments vont, durant plus de mille ans, fournir les matériaux des quartiers nouveaux.

On sait que Lyon, au temps de la Convention, fut menacé d'une destruction tout autrement radicale. Le décret du 12 octobre 1793 portait qu'elle serait rasée et que, sur son emplacement, une colonne serait érigée avec l'inscription : « Lyon fit la guerre à la Liberté, Lyon n'est plus. » On devait pourtant épargner les maisons des pauvres, celles des patriotes exilés ou proscrits, les locaux industriels, les monuments consacrés à l'humanité et à l'instruction publique : porte ouverte aux exceptions, qui devait permettre de sauver pas mal de choses. Mais tout d'abord on se mit bruyamment à l'œuvre ; on y occupa jusqu'à 18.000 démolisseurs. Il est sans doute plus difficile qu'on ne croit de démolir une ville de 100.000 habitants, et qui n'ont pas eux-mêmes disparu. Peu à peu on se fatigue, on se relâche ; Thermidor arrive, les décrets sont rapportés ; sous le Consulat, on rebâtit. Il faut signaler la courageuse habileté de trois officiers municipaux qui avaient détourné l'effort des démolisseurs sur certaines rues qu'il y avait avantage à élargir et sur un pâté de masures dont la disparition devait permettre l'agrandissement des quais de Saône, et qui d'autre part avaient sauvé quelques beaux immeubles de Bellecour en y casernant des troupes.

Cette place Bellecour était ornée d'une belle statue de Louis XIV, œuvre de Desjardins, qui ne fut pas sauvée : on l'envoya à la fonte en 1792. Elle fut remplacée sous la Restauration par celle de Lemot. Celle-ci, à son tour, se vit menacée en 1848 : on ne la sauva qu'en faisant disparaître l'inscription latine qui magnifiait le Grand Roi, pour y substituer celle-ci : « *chef-d'œuvre du citoyen Lemot.* » Nouvelle menace en 1870. Mais un conseiller municipal, le Dr Crestin, fit remarquer que le « cheval de bronze » incriminé n'était pas en soi subversif, et que le cavalier qui le monte « peut être tout ce qu'on voudra, un empereur, un Jupiter, un père noble quelconque. » Et la statue fut sauvée, une fois de plus, des imbécillités révolutionnaires.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Sa Majesté la Loi. *Le Droit contre la Loi,* par Michel Riquet. In-8 de 64 p., 2 f. 50. Paris, bureaux de la DRAC, rue du Montparnasse, 36. — **L'Etat contre la Nation,** par J. Massabuau. In 8 de 360 p., 15 f. Paris, Alcan. — **L'effet des lois laïques.** *Acceptation ou résistance?* par Memini. In-16 de 110 p., 5 f. Paris, Nouv. Libr. Nationale.

I. — Le P. Riquet a eu l'apostolique idée de recueillir en plaquette les deux articles qui avaient été si universellement remarqués dans les *Etudes* le printemps dernier. Cette question de la loi, c'est une de celles sur quoi l'esprit public est le plus fâcheusement faussé, depuis la Révolution. Parmi les préjugés que la Déclaration de nos cardinaux et archevêques (10 mars 1925) nous demande d'extirper de l'âme populaire, c'est celui-là qui vient en premier lieu : — « La loi, juste ou injuste, est la loi ; on est tenu de lui obéir. » Eh non ! si elle est injuste, elle n'est pas la loi, elle n'a rien de la « majesté » de la loi. Toute la majesté de la loi, toute son autorité morale a sa source et toute sa raison d'être en Dieu lui-même. C'est au nom de Dieu que le législateur dirige par la loi les membres de la société vers la fin commune qu'ils ont tous à atteindre. Si la loi est injuste, ce n'est plus Dieu qui parle.

Et c'est pourquoi, disent encore nos archevêques, « les lois de laïcité ne sont pas des lois. Elles n'ont de la loi que le nom, un nom usurpé ; elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois : *Magis sunt violentiæ quam leges* (S. Thomas, Ia-IIae, q. 96, a. 4). »

Ce sont là des vérités qui n'ont cessé d'être enseignées dans la philosophie chrétienne. Mais il est urgent de les rappeler à nos fidèles. Et c'est une tâche où le P. Riquet sera pour nous le meilleur des guides, sûr, vivant, entraînant. Il faut que toute notre jeunesse des cercles d'études lise ces pages, et les étudie, et les

approfondisse, et s'en imprègne, pour se préparer à remplir son devoir civique en conséquence. La loi, son intangibilité, sa souveraineté, loi et volonté générale, la souveraineté des majorités, le droit de la science, conscience et légalité, le droit et la loi, casuistique de la résistance passive, de la résistance défensive : quels problèmes !

En appendice, une anthologie, singulièrement éloquente, de philosophes, païens ou chrétiens, croyants ou incroyants, qui ont parlé pour le Droit contre la Loi ; de théologiens aussi, dont le plus retentissant a été, de nos jours, le P. Janvier, traduit, en 1906, devant le juge d'instruction pour avoir rappelé du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris que « dans certains cas, la loi n'est pas la loi ; » que, « s'il est nécessaire parfois de se soumettre à des décrets injustes, malgré les précautions qu'il convient d'apporter dans l'application des principes que j'enseigne, il est vrai qu'il est des circonstances où l'insurrection est le plus sacré des devoirs ; » qu' « il y a des limites à l'obéissance, parce qu'il y a des limites à l'autorité. »

II. — Pour l'historique, à travers les siècles, de ces envahissements progressifs de l'Etatisme contre le Droit au nom de la Loi, il faudra suivre le beau et grand livre de M. Massabuau, qui est sénateur de l'Aveyron et qui a eu, lui aussi, l'honneur quelquefois de collaborer aux *Etudes : L'Etat contre la Nation.* M. Massabuau donne quelques pages d'abord à la philosophie grecque, aux deux systèmes opposés qui se sont incarnés dans Platon et Aristote. Platon est le philosophe de l'Etatisme. Pour lui, l'Etat est antérieur aux gouvernés ; il a tous les droits ; l'individu, la famille, la propriété lui sont sacrifiés. Aristote est le philosophe du Nationalisme. Pour lui, c'est la famille, société naturelle, qui doit être le principe de la politique. Sa doctrine nationaliste observe les mœurs, les aptitudes et les qualités de chaque peuple et en déduit les lois qui lui conviennent. L'Etat d'Aristote « ne peut gouverner contre les traditions, les mœurs et les aspirations de ces familles dont il n'est au fond que le vaste syndicat. »

Il y a, théoriquement, quelque chose d'un peu factice et d'incomplet dans ce dilemme d'étatisme ou nationalisme. L'essentiel est que, sous cette étiquette, M. Massabuau nous dresse un vigoureux tableau de ce que doit être un gouvernement national, de ce que fut la nation française à travers les siècles, de nos lointaines origines à la conquête romaine, puis à la conquête féodale, puis à la conquête ou plutôt à l'invasion légiste, enfin à la conquête jacobine, qui, en dépossédant la nation, n'a organisé que l'anarchie par l'oligarchie.

III. — Enfin la brochure de Memini rappelle surtout des souvenirs, comme l'annonce le pseudonyme de son auteur, pour en dégager une leçon, une solution de cas de conscience politique. Faut-il accepter les lois laïques, comme on nous l'a si souvent prôné depuis la fin de la guerre ? Cette acceptation est-elle pour nous le meilleur ou le seul moyen d'obtenir certaines concessions de fait, et par là de limiter tout au moins l'effet de ces lois ?

Bien au contraire, l'histoire du dernier demi-siècle écoulé établit que les catholiques n'ont jamais obtenu de concessions que proportionnellement au besoin qu'on avait de les ménager, c.-à-d. proportionnellement à la résistance qu'ils montraient pouvoir opposer à l'application des lois anticléricales. Dès lors, le seul résultat de la politique d'acceptation ne peut être que de consolider les lois acquises et de faciliter l'exécution progressive du programme dont nous ne savons que trop le but final.

Certaines conclusions de ce plaidoyer restent matière à discussion ; mais les considérants en sont à méditer.

La Robe sans couture, par le P. Charles, S. J. In-8 de XII-188 p., 8 f. Bruges, Beyaert. — **La Robe sans couture,** par Léon Thévenin. In-12 de 280 p., 7 f. 50. Paris, Editions *Vraie France.*

Deux livres sous le même titre : chose rare. D'autant plus rare que la loi l'interdit. Il est vrai que la loi n'a pas à jouer ici, puisqu'il s'agit de deux livres publiés en pays différents. Et ils sont si différents eux-mêmes l'un de l'autre qu'il n'y a pas risque que la communauté du titre fasse tort à l'un ou à l'autre : l'un, le second, est un roman ; l'autre, un beau travail d'histoire.

Dans l'un comme dans l'autre, d'ailleurs, la Robe sans couture, c'est l'Eglise.

Le livre de M. Thévenin, c'est l'aventure d'un Français et d'une Roumaine qu'une mutuelle inclination rapproche, mais que sépare la diversité de religions : chez lui, la foi romaine ; chez elle, la foi roumaine. Foi assez superficielle chez elle, et point d'une extrême profondeur chez lui. Avec cela, on pourrait croire que tout va s'arranger et que leur commune tiédeur conciliera tout dans un commun silence. Pas du tout. La réaction orthodoxe est aussi vive chez elle que la réaction catholique chez lui. Réaction qui n'est pas d'un ordre aussi élevé que l'on voudrait : question de sentiment beaucoup, de rites, de chants. Mais ce n'est pas tourner le dos à l'esprit de l'Eglise que de se laisser prendre à la liturgie. M. Thévenin, qui est chrétien et dont on n'a pas oublié *Le retour d'Ariel,* pose vivement la question de l'union des Eglises. Le jeune homme, avant de quitter la Roumanie pour le retour en France, s'en va assister à une messe de l'Eglise-Unie à la cathédrale catholique-roumaine de Blaj. Il en revient enthousiasmé : là sera le salut, la réunion : — « Cette Eglise-Unie de Blaj, écrit-il à sa fiancée, deviendra la cathédrale spirituelle de ton pays. » En attendant, ils rentrent en France, faire bénir leur mariage dans l'Eglise catholique romaine, à Tréguier.

Le livre du P. Charles nous vient du *Museum Lessianum.* Il porte en sous-titre : *Un essai de Luthéranisme catholique : la Haute Eglise allemande 1918-1923.* Il est d'un intérêt palpitant. Il s'agit là d'un phénomène excessivement attachant : « la constitution et les débuts d'une Haute Eglise » *(Hochkirche)* au sein du luthéranisme allemand « ressemblant par certains côtés à la *High Church* anglaise, et dont le but avoué est de catholiciser le protestantisme. »

Le catholiciser en lui rendant l'épiscopat. Si Luther a rejeté l'épiscopat, ce fut faute de pouvoir gagner à sa cause les évêques de son temps. S'il les avait pu gagner, il les aurait maintenus, et son Eglise évangélique aurait gardé sa structure épiscopale, comme elle l'a gardée en Scandinavie. Faute d'évêques, il a fondé son Eglise sur les princes. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de princes, l'occasion est propice de réparer l'erreur de Luther. Voilà pourquoi un groupe de pasteurs protestants ont fondé à Berlin, à la fin de la guerre, cette *Hochkirche.*

Celle-ci sera épiscopale et indépendante du pouvoir civil. Elle sauvera du naufrage une bonne part des dogmes catholiques. Elle reprendra l'usage des Sacrements, y compris la confession, que l'on n'imposera pas d'abord, qu'on laissera facultative (comme l'avait laissée facultative Luther lui-même), mais dont on organisera la pratique en la présentant comme une œuvre pieuse et salutaire, un facteur de progrès spirituel. Elle aura des ordres monastiques. Elle se composera un Bréviaire sur le modèle du Bréviaire romain. Elle organisera la liturgie : elle allumera des cierges, elle brûlera l'encens, elle vêtira ses ministres d'ornements somptueux. Et comme elle revient à la récitation intégrale de l'antique Symbole de Nicée, où l'Eglise du Christ est caractérisée par le mot « catholique, » on décrète que la *Hochkirche* sera catholique.

Catholique, mais luthérienne toujours. Il est vrai qu'on ne spécifie pas à quel Luther on entend rester fidèle. Il y a eu tant de variations chez Luther ! Il est clair qu'on répudierait les brutalités, les grossièretés du Luther dernière manière, le Luther des quinze dernières années. Mais d'autre part, voudrait-on revenir au Luther des 95 thèses de Wittenberg, au Luther du 31 octobre 1517 ? Il n'y faut pas songer, puisque la thèse 91 en appelle, de tous les abus des prédicateurs d'indulgences, au Pape lui-même et affirme qu'il suffirait d'agir *secundum spiritum et mentem papæ* pour que tout fût correct.

Or, on ne veut pas être romain. On ne veut être que catholique. Est catholique quiconque est baptisé. Tous les baptisés sont frères, membres d'un seul corps, fils d'une seule Mère, la grande Eglise catholique. Aucune fraction de l'Eglise ne peut s'arroger le droit de représenter toute seule l'Eglise universelle... Une réunion avec Rome dans le sens d'une totale absorption, d'une reddition à merci, est une parfaite impossibilité, *eine glatte Unmöglichkeit*... Nous n'irons pas à Rome, nous ne voulons pas y aller, nous voulons même empêcher les autres d'y aller, en leur fournissant dans l'Eglise luthérienne de quoi satisfaire aux besoins de leur piété. C'est là toute la signification de notre mouvement. Quand notre peuple verra qu'il peut trouver chez lui tout ce qu'il cherchait ailleurs, le courant des conversions qui entraîne les âmes vers Rome sera automatiquement arrêté...

Les *tractariens* d'Oxford, eux aussi, il y a près d'un siècle, avaient horreur de Rome, Newman le premier. C'est d'eux pourtant que la Providence s'est servie pour amener le mouvement de conversions qui depuis n'a cessé d'entraîner vers Rome tant d'âmes anglicanes. Les *Hochkirchler* prétendent faire de leur entreprise une arme contre Rome, pour détourner de Rome le courant qui les inquiète chez leurs fidèles. Ils se trompent. Ils croient ne nous prendre que nos doctrines et nos pratiques : la Providence leur fera trouver autre chose. Tout ce qui unit les doctrines et les pratiques, achemine vers l'union des Eglises, tend à combler le fossé qui nous sépare.

Ce n'est qu'une espérance encore, sans doute. Déjà il y a deux siècles, au tournant du XVII^e siècle au XVIII^e, un mouvement de rapprochement, dont l'Université luthérienne de Helmstedt était le centre, autorisa un instant les plus vastes espoirs ; et puis tout se borna à quelques conversions individuelles. Il y a un siècle encore, la conversion, en 1800, de Frédéric-Léopold de Stolberg, par l'exceptionnelle situation que le néophyte occupait dans le monde littéraire comme dans le monde politique et diplomatique, sembla aussi la plus radieuse des aurores, et elle fut suivie en effet de nombreux retours, surtout dans le monde du romantisme ; puis tout s'arrêta. Mais tant de choses alors se sont arrêtées devant le retour offensif de la tyrannie des princes, après la chute de Napoléon ! Aujourd'hui, il n'y a plus de princes ; l'Eglise d'Allemagne est libérée des entraves d'antan. La *Hochkirche*, elle aussi, entend rester libre. Elle n'est affiliée à aucun parti politique. Elle veut se tenir en dehors des nationalismes suraigus qui sévissent autour d'elle. Elle est d'abord un mouvement des consciences. Aussi ne fait-elle pas beaucoup de bruit, les agences l'ignorent, et la grande presse étrangère n'en parle pas.

Mieux vaut qu'il en soit ainsi. Mieux vaut que tout se passe dans le recueillement et la prière. C'est la conclusion du grand livre du P. Charles :

« Il vaut mieux que la foule indiscrète et bruyante ne mêle pas sa curiosité banale à l'œuvre douloureuse et tâtonnante de ceux qui cherchent à remplacer ce qu'ils n'ont plus. Il vaut mieux que des apôtres impatients ne s'occupent pas de brusquer les âmes qui hésitent et n'entreprennent pas de pousser, pêle-mêle, dans le bercail ceux qui n'ont pas encore terminé les longues et purifiantes expériences solitaires. On ne respectera jamais trop l'action divine dans les cœurs. L'aiguille qu'on pousse du doigt sur le cadran n'indique plus le temps véritable ; et raccourcir les délais, ce n'est pas toujours le meilleur moyen de favoriser les éclosions. Si la stratégie du Pêcheur invisible nous paraît lente et sinueuse ; si les résultats ne contentent pas notre appétit de succès massifs, apprenons à mettre un doigt sur nos lèvres, et à guetter, dans le silence et la prière, comme les serviteurs des paraboles et les anciens voyants d'Israël, vers l'horizon lointain, le Fils de la Promesse, Celui qui doit venir et qui, peut-être, ne tardera plus. »

Questions politiques et religieuses, par René Gillouin. — In-12 de VI-275 p., 7 f. 50. — Paris, Grasset.

Recueil d'Essais de formes très diverses — conférences, articles de revue, simples notes en marge d'un livre ou d'un homme — portant sur des sujets plus divers encore, mais qui se rattachent tous, soit à la religion, soit à la politique. Il y a beaucoup de bon chez M. Gillouin. Fervent admirateur de M. Seillière, il voit, comme lui, le grand ennemi dans « le mysticisme moral et social issu de Rousseau. » On se souvient qu'il a publié, il y a quatre ans, sur l'ensemble de l'œuvre de M. Seillière, une remarquable étude critique sous ce titre : *Une nouvelle philosophie de l'histoire moderne et française*. Contre les ravages du rousseauisme il voudrait voir se liguer catholicisme et protestantisme.

Lui-même, protestant d'éducation, est tout sympathie pour le catholicisme, pour la force morale, sociale, religieuse aussi et sainement mystique qu'il voit dans le catholicisme, pour nos écrivains catholiques, pour la philosophie de la Révolution d'Augustin Cochin, pour M. Seillière son « maître et ami, » pour M. Bremond, pour M. Delbos, pour M. Bureau, etc. : — ce qui ne l'empêche pas de regretter l'échec de la Réforme en France, de trouver qu'il y avait place pour deux, que catholicisme et protestantisme ont eu le tort de se poser en s'opposant, « pour leur plus grand dommage réciproque » : lequel donc des deux s'est « opposé, » a « protesté » ? P. 93, il range Taine parmi les protestants, ce qui est faux.

Il a un utile chapitre sur *Le Mystère de Jésus*, de M. Couchoud, — sauf les deux pages finales où il voit dans la tentative de M. Couchoud un progrès des conceptions de l'école sociologique française en matière de religion : M. Couchoud est plus intelligent assurément que Durkheim, le fondateur de cette école, ce qui n'est pas beaucoup dire. M. Couchoud, depuis deux ou trois ans qu'il s'est attaqué à Jésus-Christ, est en passe de devenir un personnage : la célébrité d'Erostrate ! Esprit très orné, brillant normalien philosophe, docteur en médecine, psychiâtre et habile directeur d'une maison de santé pour le traitement des névropathies, « ange gardien, confident et ami » d'Anatole France (« ange gardien ? » c'est bien plutôt A. France qui a « veillé » sur lui et qui a réussi à lui faire perdre la foi), il a fallu, pour atteindre la célébrité, qu'il s'attaque aux choses religieuses. Il a fondé sous le titre général de *Christianisme*, dans une librairie juive qui s'ouvre sur la place St-Sulpice, une Collection où les moins mauvais de ses collaborateurs sont peut-être encore des gens comme M. Houtin et M. Aulard. C'est un renégat : né dans une famille profondément chrétienne qui donne des enfants au cloître, élevé par des prêtres, il a contre le Christ la haine du renégat qui « voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté. » Car, pour lui, il s'agit d'anéantir Jésus-Christ ! M. Loisy admet encore l'existence historique de Jésus ; M. Couchoud, qui se proclame son élève, n'en veut plus. Il objecte à M. Loisy que, si son Jésus historique est vrai, ce qui devient dès lors invraisemblable, incompréhensible, c'est que ce misérable agitateur ait pu donner naissance au christianisme. Argument qui est assurément fondé. Mais où M. Couchoud devient tristement comique, c'est quand il conclut que, le Christianisme n'ayant pu

naître du Jésus historique imaginé par M. Loisy, c'est donc qu'il n'y a pas eu de Jésus du tout ! Et sur les ruines du Jésus historique, il édifie sa conception d'un Jésus mystique, idéal ou chimérique : trois hypothèses entre lesquelles il n'est pas très fixé lui-même.

« Jésus, dit-il, n'est pas un homme qui a vécu et qui s'est évanoui dans la mort. *Il est un grand rêve des hommes continuellement vivant*... Sa vie... n'est pas un mythe ni un symbole, mais une réalité spirituelle... Jésus n'a que faire de l'existence. Il a l'être. Il n'a pas existé. Il a été et il est. Il devient encore. Il est un être divin dont la connaissance a été lentement élaborée par la conscience chrétienne... Il naquit dès qu'il eut un croyant... Il n'est nulle part, que dans les âmes. »

Et l'on nous assure qu'il y a de pauvres âmes qui se laissent impressionner par ce ton décisif !

Il écrit encore : « L'existence de l'individu Jésus, si elle était prouvée, enlèverait au Christianisme son caractère proprement religieux... Le divin est un monde à part. Vous aurez beau sublimer un homme, vous n'en ferez pas un vrai Dieu. Jésus est d'emblée un vrai Dieu. »

Mais évidemment ! Quelles solennelles niaiseries ! Qui d'entre nous, chrétiens, a jamais rêvé de « faire un Dieu, » un Dieu qui n'ait pas été « d'emblée » Dieu, le Fils de Dieu, le Verbe Incarné ?

L. CRISTIANI. *Une Congrégation française sous la Restauration :* **L'Institut de la Providence de Grenoble. Fondation et origines (1821-1839).** — Un vol. gr. in-8 de xx-275 p., avec 17 héliogravures, 20 f., franco 21 f. 50. — En vente à la Maison-Mère, à Corenc, près de Grenoble ; et à Paris, chez Bloud et chez Letouzey.

Un de ces missionnaires ardents et infatigables qui au lendemain des troubles révolutionnaires ranimèrent en France la foi presque disparue, le P. Enfantin, avait fondé, pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse féminine du Dauphiné, une Congrégation religieuse. Une femme d'élite, Madame de Franssu, avait à son appel quitté sa ville d'Amiens et assumé la direction de cette communauté qui prit le vocable de *la Nativité*. Mgr Simon, évêque de Grenoble, trouvant l'instruction de la jeunesse ou complètement négligée dans son diocèse, ou assurée vaille que vaille par des personnes pieuses plus riches de bonnes intentions que de science et de valeur professionnelle, résolut de confier à la Congrégation naissante le soin d'instruire les jeunes filles de tout le diocèse, et celui de grouper, en leur donnant une formation religieuse élémentaire, les institutrices bénévoles. Le P. Enfantin, dont le tempérament de missionnaire s'entendait mieux à susciter les initiatives et les œuvres qu'à les organiser et à les faire vivre, se trouva bientôt en conflit avec l'évêché de Grenoble et notamment avec un vicaire général, M. Bouchard. Il en résulta une scission dans la Congrégation de la Nativité ; la maison de Grenoble devint autonome sous le nom d'*Institut des Sœurs de la Providence*. Les débuts de la nouvelle fondation furent extrêmement pénibles, du fait de ce même M. Bouchard. Après avoir été le protecteur légèrement impérieux de la première heure, il prétendit bientôt, malgré la volonté de Mgr de Bruillard, successeur de Mgr Simon, garder la haute main sur l'Institut et s'en servir comme d'un moyen de lutte contre l'évêque. A travers ces multiples difficultés, l'Institut fut sauvé par la prudence avisée et surnaturelle de deux femmes de très haut mérite, Madame de Franssu et la Mère Sainte-Chantal.

Telle est l'histoire singulièrement mouvementée que nous retrace, avec la plume d'un artiste et la sincérité d'un véritable historien, M. Cristiani. Cette monographie intéresse avant tout les Sœurs de la Providence et le diocèse de Grenoble ; mais elle a une portée plus générale : elle montre en effet quelles ruines dans le domaine de l'instruction publique avait accumulées la grande Révolution, quel rôle prépondérant et même exclusif eurent l'Eglise et ses Congrégations religieuses dans l'établissement des écoles primaires, et quelle odieuse injustice commirent les sectaires contemporains en les expulsant brutalement de leurs postes de dévouement. A un point de vue plus élevé, elle montre encore que l'âme des œuvres durables et fécondes n'est point l'agitation humaine, mais la vie surnaturelle intense des fondateurs et des supérieurs ; elle montre enfin, — comme l'explique admirablement Mgr Lavallée dans la préface de ce livre, — que les petits côtés des hommes, leurs insuffisances, leurs faiblesses, leurs passions, leurs fautes mêmes, servent indirectement à mieux purifier et à mieux enraciner les œuvres vraiment voulues par Dieu.

Les dernières années de l'Impératrice Joséphine, par Imbert de Saint-Amand. — **In-12 de 348 p., 7 f. — Paris, Lethielleux.**

C'est le dernier de la demi-douzaine de volumes qu'Imbert de Saint-Amand a consacrés à Joséphine. On fait bien de le réimprimer : Imbert de St-A. se lira toujours avec plaisir, et c'est un de ces auteurs honnêtes qui savent dire toutes choses avec décence et n'exercent jamais leur esprit aux dépens de la morale et de la délicatesse. Aussi bien, ces « dernières années » sont les meilleures, ou les moins mauvaises, de la vie de l'Impératrice. Elle n'a pas été un modèle de dignité dans sa retraite de la Malmaison ; elle a toujours été étrangère à toute idée élevée : on ne voit du moins pas qu'elle ait alors donné du scandale. Elle a aimé s'amuser jusqu'au bout. Elle mourra (29 mai 1814) d'un refroidissement pris dans un bal, au cours des fêtes données en l'honneur des souverains alliés qui viennent de détrôner Napoléon et piétinent la France. Et elle est morte avec les Sacrements de l'Eglise, comme nous l'avons raconté plus au long ici, d'après le livre de Frédéric Masson, *Ami* 1901, p. 228-231.

Principes d'Economie sociale, par Valère Fallon, S. J. — **Un vol. gr. in-8 de xvi-444 p., 10 f. — Bruges, Beyaert (1924).**

Les lecteurs de l'*Ami* n'ignorent pas les excellentes publications du *Museum Lessianum*. Celle-ci a déjà reçu un accueil empressé.

Sous le titre de *Principes d'économie sociale*, l'auteur donnant un résumé de son cours professé à Louvain a tenté une synthèse de l'économie politique et de la morale sociale. La difficulté était grande de présenter avec clarté et de résoudre avec sûreté des problèmes aussi complexes et ardus que ceux qui font l'objet de son étude. Il en a triomphé. Dans ce manuel, tous ceux qu'intéressent les questions de morale sociale trouveront exposées avec méthode et concision les opinions des différentes écoles et la défense vigoureuse de la thèse catholique. Ils remarqueront en particulier la critique serrée du collectivisme, la mise au point des limitations du droit de propriété privée, une remarquable étude sur la valeur et le juste prix, sur le salaire et le contrat de travail. Ils apprécieront la sûreté de la doctrine, la richesse de la documentation, les remarques judicieuses, par dessus tout le point de vue moral dominant toute question.

La troisième édition, de 1924, apporte des retouches heureuses, une mise à jour de la bibliographie, un Index analytique et un très court aperçu, en appendice, de l'histoire des doctrines économiques.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 16 septembris 1925.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

PHONO graphes (*pour patronages*). **Jumelles et Appareils PHOTO. Fusils, Armes de défense STYLOS.** Catalogue *franco* sur demande aux Etablts. E. MUGLER fils à VALENCE (Drôme)
Conditions spéciales et toutes facilités de paiement aux lecteurs de l'Ami

ASTHMATIQUE GUÉRI *en 1 MOIS*
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr.: B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

THEINOL
Calmant immédiat de la DOULEUR
Migraines, Névralgies
Maux de tête, Neurasthénie
Brochure sur demande
Laboratoires BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

LOURDES POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**
Envoi franco du Catalogue
64, Boulevard de la Grotte
Succursale : 158, rue de la Grotte
R. C. Lourdes 116

VITRAUX D'ART
pour églises, chapelles, châteaux.

Charles Champigneulle
96, Rue Notre-Dame des Champs
— PARIS VIe —

Maison fondée à Metz en 1832

Représentant, maquettes, projets, devis, catalogues sur simple demande donnant des renseignements de mesures des fenêtres, style de l'édifice, etc.

OCCASION Dictionnaire de Théologie catholique et Dictionnaire d'Archéologie (état neuf sauf quelques fascicules) à reprendre moitié de leur valeur, avec obligation de continuer la souscription. — S'adresser : Régie de Publicité, 15, r. Vivienne, Paris 2e.

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

ARTÉRIO-SCLÉROSE — DIABÈTE
ALBUMINURIE—CŒUR—REINS—FOIE
Procédés nouveaux pour Guérison inespérée, même si tout a échoué. *Remboursement en cas d'insuccès.* Notice gratis. Désigner Maladie. Laboratoire des Phocéens, NICE (A.-M.).

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « **Collyre Vert** » du **R. P. Louis René a rendu la vue** à des **aveugles**! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. **Notice gratis.** Prix **7.65** franco. **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.).

LA LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc., fins d'éditions.

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. —Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

Téléphone 2-64, BREST. (R. C. Brest n° 7837)

Cloches d'Eglises
BOURDONS, CARILLONS, MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois, dix ans de garantie. Mise en volée des Cloches par l'Electricité
Société Anonyme des Etabts
MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1804
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Co 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
EXIGEZ cette MARQUE | *En vente partout*
GROS : Société Française des Tissus TÊTRA
— 12, Rue de Hanovre, PARIS-2e —
R. C. Seine 101.853

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe. No inscript. 2625

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGERE | R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

naître du Jésus historique imaginé par M. Loisy, c'est donc qu'il n'y a pas eu de Jésus du tout ! Et sur les ruines du Jésus historique, il édifie sa conception d'un Jésus mystique, idéal ou chimérique : trois hypothèses entre lesquelles il n'est pas très fixé lui-même.

« Jésus, dit-il, n'est pas un homme qui a vécu et qui s'est évanoui dans la mort. *Il est un grand rêve des hommes continuellement vivant*... Sa vie... n'est pas un mythe ni un symbole, mais une réalité spirituelle... Jésus n'a que faire de l'existence. Il a l'être. Il n'a pas existé. Il a été et il est. Il devient encore. Il est un être divin dont la connaissance a été lentement élaborée par la conscience chrétienne... Il naquit dès qu'il eut un croyant... Il n'est nulle part, que dans les âmes. »

Et l'on nous assure qu'il y a de pauvres âmes qui se laissent impressionner par ce ton décisif !

Il écrit encore : « L'existence de l'individu Jésus, si elle était prouvée, enlèverait au Christianisme son caractère proprement religieux... Le divin est un monde à part. Vous aurez beau sublimer un homme, vous n'en ferez pas un vrai Dieu. Jésus est d'emblée un vrai Dieu. »

Mais évidemment ! Quelles solennelles niaiseries ! Qui d'entre nous, chrétiens, a jamais rêvé de « faire un Dieu, » un Dieu qui n'ait pas été « d'emblée » Dieu, le Fils de Dieu, le Verbe Incarné ?

L. Cristiani. *Une Congrégation française sous la Restauration :* **L'Institut de la Providence de Grenoble. Fondation et origines (1821-1839).** — Un vol. gr. in-8 de xx-275 p., avec 17 héliogravures, 20 f., franco 21 f. 50. — En vente à la Maison-Mère, à Corenc, près de Grenoble ; et à Paris, chez Bloud et chez Letouzey.

Un de ces missionnaires ardents et infatigables qui au lendemain des troubles révolutionnaires ranimèrent en France la foi presque disparue, le P. Enfantin, avait fondé, pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse féminine du Dauphiné, une Congrégation religieuse. Une femme d'élite, Madame de Franssu, avait à son appel quitté sa ville d'Amiens et assumé la direction de cette communauté qui prit le vocable de *la Nativité*. Mgr Simon, évêque de Grenoble, trouvant l'instruction de la jeunesse ou complètement négligée dans son diocèse, ou assurée vaille que vaille par des personnes pieuses plus riches de bonnes intentions que de science et de valeur professionnelle, résolut de confier à la Congrégation naissante le soin d'instruire les jeunes filles de tout le diocèse, et celui de grouper, en leur donnant une formation religieuse élémentaire, les institutrices bénévoles. Le P. Enfantin, dont le tempérament de missionnaire s'entendait mieux à susciter les initiatives et les œuvres qu'à les organiser et à les faire vivre, se trouva bientôt en conflit avec l'évêché de Grenoble et notamment avec un vicaire général, M. Bouchard. Il en résulta une scission dans la Congrégation de la Nativité ; la maison de Grenoble devint autonome sous le nom d'*Institut des Sœurs de la Providence*. Les débuts de la nouvelle fondation furent extrêmement pénibles, du fait de ce même M. Bouchard. Après avoir été le protecteur légèrement impérieux de la première heure, il prétendit bientôt, malgré la volonté de Mgr de Bruillard, successeur de Mgr Simon, garder la haute main sur l'Institut et s'en servir comme d'un moyen de lutte contre l'évêque. A travers ces multiples difficultés, l'Institut fut sauvé par la prudence avisée et surnaturelle de deux femmes de très haut mérite, Madame de Franssu et la Mère Sainte-Chantal.

Telle est l'histoire singulièrement mouvementée que nous retrace, avec la plume d'un artiste et la sincérité d'un véritable historien, M. Cristiani. Cette monographie intéresse avant tout les Sœurs de la Providence et le diocèse de Grenoble ; mais elle a une portée plus générale : elle montre en effet quelles ruines dans le domaine de l'instruction publique avait accumulées la grande Révolution, quel rôle prépondérant et même exclusif eurent l'Eglise et ses Congrégations religieuses dans l'établissement des écoles primaires, et quelle odieuse injustice commirent les sectaires contemporains en les expulsant brutalement de leurs postes de dévouement. A un point de vue plus élevé, elle montre encore que l'âme des œuvres durables et fécondes n'est point l'agitation humaine, mais la vie surnaturelle intense des fondateurs et des supérieurs ; elle montre enfin, — comme l'explique admirablement Mgr Lavallée dans la préface de ce livre, — que les petits côtés des hommes, leurs insuffisances, leurs faiblesses, leurs passions, leurs fautes mêmes, servent indirectement à mieux purifier et à mieux enraciner les œuvres vraiment voulues par Dieu.

Les dernières années de l'Impératrice Joséphine, par Imbert de Saint-Amand. — In-12 de 348 p., 7 f. — Paris, Lethielleux.

C'est le dernier de la demi-douzaine de volumes qu'Imbert de Saint-Amand a consacrés à Joséphine. On fait bien de le réimprimer : Imbert de St-A. se lira toujours avec plaisir, et c'est un de ces auteurs honnêtes qui savent dire toutes choses avec décence et n'exercent jamais leur esprit aux dépens de la morale et de la délicatesse. Aussi bien, ces « dernières années » sont les meilleures, ou les moins mauvaises, de la vie de l'Impératrice. Elle n'a pas été un modèle de dignité dans sa retraite de la Malmaison ; elle a toujours été étrangère à toute idée élevée : on ne voit du moins pas qu'elle ait alors donné du scandale. Elle a aimé s'amuser jusqu'au bout. Elle mourra (29 mai 1814) d'un refroidissement pris dans un bal, au cours des fêtes données en l'honneur des souverains alliés qui viennent de détrôner Napoléon et piétinent la France. Et elle est morte avec les Sacrements de l'Eglise, comme nous l'avons raconté plus au long ici, d'après le livre de Frédéric Masson, *Ami* 1901, p. 228-231.

Principes d'Economie sociale, par Valère Fallon, S J. — Un vol. gr. in-8 de xvi-444 p., 10 f. — Bruges, Beyaert (1924).

Les lecteurs de l'*Ami* n'ignorent pas les excellentes publications du *Museum Lessianum*. Celle-ci a déjà reçu un accueil empressé.

Sous le titre de *Principes d'économie sociale*, l'auteur donnant un résumé de son cours professé à Louvain a tenté une synthèse de l'économie politique et de la morale sociale. La difficulté était grande de présenter avec clarté et de résoudre avec sûreté des problèmes aussi complexes et ardus que ceux qui font l'objet de son étude. Il en a triomphé. Dans ce manuel, tous ceux qu'intéressent les questions de morale sociale trouveront exposées avec méthode et concision les opinions des différentes écoles et la défense vigoureuse de la thèse catholique. Ils remarqueront en particulier la critique serrée du collectivisme, la mise au point des limitations du droit de propriété privée, une remarquable étude sur la valeur et le juste prix, sur le salaire et le contrat de travail. Ils apprécieront la sûreté de la doctrine, la richesse de la documentation, les remarques judicieuses, par dessus tout le point de vue moral dominant toute question.

La troisième édition, de 1924, apporte des retouches heureuses, une mise à jour de la bibliographie, un Index analytique et un très court aperçu, en appendice, de l'histoire des doctrines économiques.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 16 septembris 1925.

Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

PHONOgraphes *(pour patronages)*. **Jumelles et Appareils PHOTO. Fusils, Armes de défense STYLOS.** Catalogue *franco* sur demande aux Etablts. **E. MUGLER fils à VALENCE** *(Drôme)*
Conditions spéciales et toutes facilités de paiement aux lecteurs de l'Ami

ASTHMATIQUE GUÉRI *en 1 MOIS*
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr.: **B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES** (Seine).

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

THEINOL
Calmant immédiat de la DOULEUR
Migraines, Névralgies
Maux de tête, Neurasthénie
Brochure sur demande
Laboratoires BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

LOURDES POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**
Envoi franco du Catalogue
64, Boulevard de la Grotte
Succursale : 158, rue de la Grotte
R. C. Lourdes 116

VITRAUX D'ART
pour églises, chapelles, châteaux.
Charles Champigneulle
96, Rue Notre-Dame des Champs
— PARIS VIe —
Maison fondée à Metz en 1832
Représentant, maquettes, projets, devis, catalogues sur simple demande donnant des renseignements de mesures des fenêtres, style de l'édifice, etc.

OCCASION Dictionnaire de Théologie catholique et Dictionnaire d'Archéologie (état neuf sauf quelques fascicules) à reprendre moitié de leur valeur, avec obligation de continuer la souscription. — S'adresser : Régie de Publicité, 15, r. Vivienne, Paris 2e.

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

ARTÉRIO-SCLÉROSE — DIABÈTE
ALBUMINURIE—CŒUR—REINS—FOIE
Procédés nouveaux pour **Guérison inesperee, même si tout a échoué.** *Remboursement en cas d'insuccès.* Notice gratis. Désigner Maladie. Laboratoire des Phocéens, NICE (A.-M.).

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre **« Collyre Vert »** du **R. P. Louis René a rendu la vue** à des **aveugles!** Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. **Notice gratis.** Prix **7.65 franco. Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.).

LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc. fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

Téléphone 2-44. BREST. (R. C. Brest n° 7637)

Cloches d'Eglises
BOURDONS, CARILLONS, MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois, dix ans de garantie.
Mise en volée des Cloches par l'Electricité
Société Anonyme des Etabts
MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1804
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Co 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
EXIGEZ cette MARQUE | *En vente partout*
GROS : Société Française des Tissus TÊTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.853

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGERE
R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon